



SERBIE

Les ultranationalistes sont en tête aux législatives

Page B 1



OTTAWA

Gary Lunn annonce un recyclage modeste d'Énergide

Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 11

LE LUNDI 22 JANVIER 2007

88c + TAXES = 1\$

Québec créera 20 maisons des naissances

Le gouvernement Charest veut multiplier les naissances avec sages-femmes

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest entend créer 20 nouvelles maisons des naissances d'ici dix ans afin de faire quintupler le nombre de naissances avec sages-femmes au Québec.

C'est ce qu'a appris *Le Devoir* de diverses sources. Cette augmentation substantielle du nombre de maisons des naissances — il en existe huit à l'heure actuelle — est un des éléments importants de la prochaine politique de périnatalité portant sur tout ce qui entoure la santé des femmes enceintes et des

poupons. Cette politique, qui a fait l'objet de consultation dans le réseau de la santé, doit être dévoilée à la fin du mois de mars.

Comme c'est l'habitude au cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, on a refusé de confirmer l'information pour ne livrer

que des généralités. Mais vendredi, au cours d'une conférence de presse sur un autre sujet, le ministre, répondant à des questions sur cette politique de périnatalité, a confirmé sa volonté d'accroître l'offre de

VOIR PAGE A 8: NAISSANCE

Un premier bloc opératoire privé s'ouvre à Montréal

Cinq salles d'opération font partie d'un nouveau complexe de soins intégrés

KATHLEEN LÉVESQUE

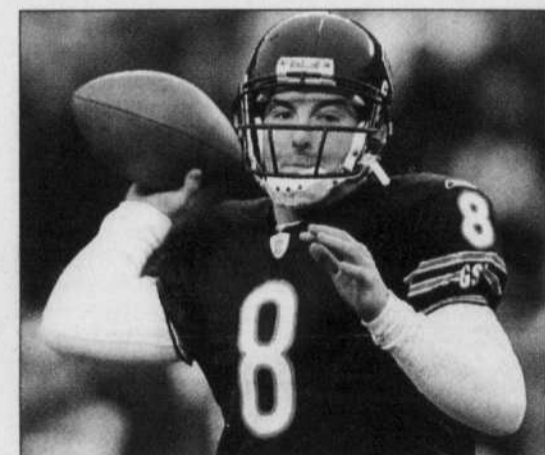
Un mois après l'adoption de la loi 33, la médecine privée prend concrètement son élan. C'est aujourd'hui que s'ouvre à Montréal, en plein cœur de la circonscription électorale du ministre de la Santé, un vaste complexe de soins intégrés «comme un hôpital» avec un important bloc opératoire.

Dans l'immense bâtiment de plain-pied (50 000 pieds carrés), une clinique de médecine familiale, dont les médecins ne participent pas au régime public, jouxte les services semi-privés d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire. Une clinique psychiatrique, incluant des

VOIR PAGE A 8: BLOC



Le Dr Fernand Taras photographié dans l'une des salles du bloc opératoire dont il est l'actionnaire principal et qui fait partie du complexe de soins de santé implanté près de la voie ferrée de la gare de triage d'Outremont. «C'est du privé selon les standards publics, comme un hôpital», dit le Dr Taras.



HANS DERYK REUTERS
Le quart-arrière des Bears de Chicago, Rex Grossman.

Les Bears au Super Bowl pour la première fois en vingt ans

■ À lire en page B 4

INDEX

7 8313 00064 1	Annances..... B 4	Idées..... A 7
	Avis publics..... B 6	Météo..... B 5
	Convergence..... B 7	Monde..... B 1
	Culture..... B 8	Mots croisés..... B 5
	Décès..... B 4	Religions..... B 6
	Économie..... A 5	Sudoku..... B 4
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

L'ENTREVUE

La monogamie, plus pratique !

Le professeur Frank Cézilly a analysé ce qui a poussé les humains à devenir monogames

Unis pour la vie par un amour indéfectible... Cette image d'Épinal de la monogamie n'existe que chez quelques rares espèces animales, parmi lesquelles ne figure pas l'humain... qui n'est pas un modèle de fidélité conjugale! Néanmoins, les humains vivent pour la plupart en couples. Et la raison pour laquelle ils pratiquent la monogamie — qui est souvent séquentielle, doit-on préciser — est avant tout d'ordre économique et social. Peu de romantisme entre en ligne de compte!

PAULINE GRAVEL

Professeur à l'Université de Bourgogne, en France, Frank Cézilly a passé en revue les divers modes d'association en matière de reproduction au sein du monde animal dans un ouvrage intitulé *Le Paradoxe de l'hippocampe*, publié aux éditions Buchet Chastel.

Le chercheur en écologie comportementale a écrit cette «histoire naturelle de la monogamie» non pas dans l'espoir de trouver une justification biologique aux errances conjugales des hommes ou au comportement que l'humain devrait adopter, mais simplement dans le but de mieux comprendre

VOIR PAGE A 8: CÉZILLY

■ Autre texte en page A 2



Le professeur Frank Cézilly

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

IRAQ

3200 GI en renfort à Bagdad

Rapprochement entre chiïtes au pouvoir

THIBAUD MALTERRE

Bagdad — Quelque 3200 GI sont arrivés en renfort à Bagdad hier, au lendemain d'une journée particulièrement meurtrière pour les forces américaines, qui ont perdu 25 militaires dans des attaques et une chute d'hélicoptère en Irak. Les renforts arrivent à quelques heures seulement du grand discours annuel sur l'état de l'Union que prononcera demain le président George W. Bush.

L'armée américaine a annoncé hier que la deuxième brigade de la 82^e division aéroportée est arrivée à Bagdad et sera «pleinement opérationnelle vers le 1^{er} février». Elle assistera «les forces de sécurité irakiennes pour nettoyer, contrôler et tenir les points clés de la capitale, réduire la violence et jeter les bases d'une transition vers un contrôle de Bagdad par les seules forces irakiennes», a ajouté l'armée.

Il s'agit de la première des cinq brigades américaines, dont le président Bush avait annoncé le 11 janvier l'envoi pour sécuriser Bagdad. Les violences confessionnelles ont fait plus de 16 800 morts à Bagdad en 2006, selon l'ONU.

La journée d'hier a aussi marqué un rapprochement entre chiïtes au pouvoir. Le courant du chef radical chiïte Moqtada Sadr a mis fin à son boycottage

VOIR PAGE A 8: BAGDAD

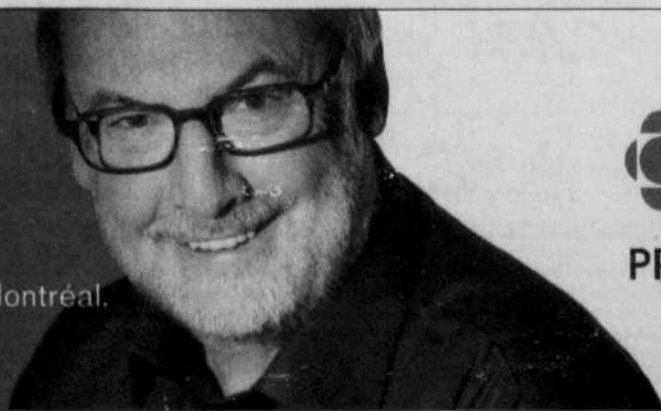
■ La chronique de John R. MacArthur en page B 3: De Saïgon à Bagdad



HOMIER-ROY

5H Aujourd'hui à 8h45
Rencontre avec Nick De Santis,
entraîneur-chef de l'Impact de Montréal.

Réalisation: Louise-Renée Bassette



95,1 FM

PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

LES ACTUALITÉS

Il y aura moins d'étudiants dans les universités

Toronto — Les universités canadiennes, pleines à craquer d'étudiants et préoccupées par le manque d'enseignants, pourraient faire face à un problème totalement différent d'ici à quelques années, soit des classes vides et trop de professeurs, selon un spécialiste de la démographie, David Foot.

S'adressant vendredi aux membres du corps enseignant d'universités de l'Ontario, hier, à Toronto, M. Foot a indiqué que cela ne serait pas le résultat de généreuses subventions gouvernementales ou d'une politique publique intelligente.

Le nombre élevé d'inscriptions dans les universités canadiennes enregistrées depuis quelque temps est dû aux enfants de la génération du baby-boom. M. Foot, qui est professeur d'économie à l'Université de Toronto, a ajouté que cette nouvelle génération avait fait son entrée à l'université, ces dernières années, mais qu'elle en sortirait bientôt. En novembre, Statistique Canada a rapporté que le nombre d'inscriptions dans les universités canadiennes avait pour la première fois, en 2004-05, franchi la barre du million, en partie grâce au nombre croissant de jeunes adultes au pays.

«Ne présumez pas que la situation actuelle va persister», a déclaré M. Foot dans le cadre d'une conférence organisée par l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario.

Bien qu'un pourcentage supérieur de diplômés de l'enseignement secondaire aient choisi de poursuivre leurs études à l'université, cette tendance va vraisemblablement ralentir et pourrait même commencer à s'inverser, a affirmé M. Foot. Selon Statistique Canada, environ la moitié des professeurs universitaires canadiens sont âgés de plus de 50 ans. Environ 15 % des enseignants ont plus de 60 ans.

Presse canadienne

Un ange parmi nous



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ARTISTE-SCULPTEUR Laurent Godon a créé cette fin de semaine une structure de glace géante composée de près de 200 blocs et reprenant la forme d'une figure de proue, à l'image de celles qui ornaient autrefois l'avant des navires. Les observateurs attentifs qui étaient de passage sur les quais du Vieux-Port de Montréal y auront même reconnu un des anges situés sur la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours.

Entrevue avec le chercheur Frank Cézilly

La monogamie chez les animaux est plutôt l'exception que la règle

PAULINE GRAVEL

Bien que la monogamie soit très répandue au sein de la gent ailée, les partenaires du couple ne se jurent pas tous fidélité à vie. L'albatros, qui garde le même partenaire presque toute sa vie et qui ne se réapparie que si sa douce moitié meurt, est un modèle de fidélité.

Par contre, les flamants roses de la Camargue divorcent chaque année, faute de retrouver leur partenaire au retour de leur migration.

Comme ces oiseaux ne nichent pas sur un site stable mais dans des lagunes ou des zones inondées par intermittence, ils retrouvent rarement leur compagnon, indique Frank Cézilly.

«Pour cette raison, ils n'ont pas développé au cours de l'évolution une fidélité indéfectible à leur partenaire parce qu'ils perdraient leur temps à l'attendre et à le rechercher. Et ils risqueraient ainsi de ne pas se reproduire», explique le chercheur en écologie comportementale.

Les partenaires des couples de mouettes tridactyles parviennent quant à eux à se reconnaître l'un l'autre, et ce, même si on les empêche de retourner à l'endroit où ils nichaient l'année précédente. Les idylles peuvent donc se prolonger beaucoup plus longtemps.

Entre 15 et 20 % des mésanges divorcent quant à elles pour des raisons d'incompatibilité génétique.

Des observations scientifiques ont en effet montré que lorsque des couples de mésanges divorçaient et se réappariaient, ils produisaient alors moins d'œufs fertiles et une progéniture viable plus abondante.

Chez la mésange à tête noire américaine, par exemple, les partenaires vivent ensemble pendant quelques années. Puis certaines

femelles divorcent pour rejoindre un autre mâle qui est libre et qui défend un meilleur territoire, dans l'espoir que ce nouveau parti leur offrira un meilleur succès reproductif.

La monogamie extrême

C'est toutefois dans le monde des parasites que l'on retrouve les formes les plus extrêmes de monogamie. La vie de couple atteint un paroxysme chez les membres — hermaphrodites — du genre Diplozoon qui fusionnent leurs tissus génitaux pour la vie, ce qui leur permet d'échanger des gamètes durant toute leur existence.

Entre 15 et 20 % des mésanges divorcent pour des raisons d'incompatibilité génétique

L'hippocampe est un véritable paradoxe, fait remarquer Frank Cézilly. Alors que les mâles, par principe — voir «L'entrevue» en page A 1 — ont peu intérêt à s'engager dans la monogamie, l'hippocampe a choisi la manière la plus extrême de s'y engager, non seulement en prodiguant des soins aux jeunes mais en portant carrément les embryons dans une poche incubatrice.

«La femelle transfère ses œufs au mâle qui les féconde et fournit aux embryons logés en son sein le gîte et le couvert tout au long de leur développement», explique le chercheur. La grossesse dure plusieurs semaines avant que les jeunes ne soient relâchés dans le milieu extérieur. La femelle lui confie alors une nouvelle série d'œufs qu'elle a produits. Chez certaines espèces, la fidélité du couple est totale et est entretenue chaque jour par de brèves cérémonies au cours desquelles le mâle et la femelle échangent leurs révérences avant de se séparer pour le reste de la journée.»

À l'inverse des oiseaux, la mo-

nogamie est un phénomène rare chez les mammifères puisqu'elle ne concerne qu'environ 5 % des espèces. Le dik-dik, une antilope forestière, est monogame, mais les mâles ne fournissent absolument aucun soin parental, contrairement aux campagnols des Prairies, des petits rongeurs dont les mâles ont développé un comportement d'attachement envers la femelle et les jeunes qu'ils vont réchauffer et ramener au nid s'ils s'égarrent.

Polygynes, les primates

Les plus proches cousins de l'homme, les primates, tels que les chimpanzés, les gorilles, les orangs-outans, sont pour la plupart polygynes, c'est-à-dire qu'un mâle peut être simultanément apparié à plus d'une femelle.

Certains, comme les bonobos, reconnus pour leur comportement sexuel débridé, vivent même en promiscuité; chaque femelle peut copuler avec plusieurs mâles et chaque mâle avec plusieurs femelles.

Seuls les grands singes, comme les gibbons, qui mènent une vie arboricole et occupent des territoires peu étendus, sont monogames.

La polygynie de nombreux singes s'explique probablement par le fait que les femelles vivent en groupe pour exploiter les ressources qui sont rassemblées dans l'espace ainsi que pour se défendre contre les prédateurs. Il devient ainsi plus facile pour les mâles de prendre le contrôle d'un groupe de femelles vivant ensemble que si elles étaient dispersées dans l'espace», fait valoir Frank Cézilly.

Encore une raison économique! Les chevaux sont justement polygynes parce qu'ils doivent constamment se déplacer pour avoir accès à de nouvelles ressources alimentaires qui se trouvent dans différents pâturages.

Le Devoir

Jetta TDI ou à essence, seulement 2,9 % à l'achat. Une offre aussi puissante et économique que nos moteurs.



La Jetta. Nul besoin d'y goûter financièrement pour goûter aux plaisirs de conduire. Gavez-vous de route avec le célèbre TDI^{MD} qui offre une autonomie allant jusqu'à 1 000 km¹ avec un seul plein. Ou mordez agressivement dans le bitume avec un moteur à essence 2,5 L ou 2,0 L turbo. Sans compter la panoplie de petites attentions prêtes à prendre la route : dispositif antipatinage, sièges avant chauffants, rétroviseurs extérieurs chauffants, toit ouvrant et vitres électriques, pour ne nommer que celles-là. La table est mise, n'attendez plus pour en faire l'essai.



Jetta à essence¹
Jetta TDI¹

Taux de 2,9 %**

4 ans / 80 000 km^{††}
Garantie limitée du véhicule neuf

Visitez vw.ca ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

¹À l'exception des Jetta City 2007 et des Jetta TDI Édition Spéciale 2006. ²Taux de financement à l'achat de 2,9 % pendant 36 mois offert uniquement sur la Jetta berline 2007 et la Jetta TDI 2006, neuves, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Offre sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Exemple de financement : un montant de 25 690 \$ au taux d'intérêt annuel de 2,9 % correspond à une mensualité de 747,30 \$ pendant 36 mois. Total des frais de crédit de 1 219,79 \$, pour une obligation totale de 26 909,79 \$. Les mensualités et le total des frais de crédit varient en fonction du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Offre d'une durée limitée pouvant être retirée en tout temps. ³Selon la première éventualité. Les réglages et l'usure normale des pièces ne sont plus couverts par la garantie après 12 mois ou 20 000 km, selon la première éventualité. ⁴Carburant diesel requis. Distance approximative sur l'autoroute de 1 057 km (5,2 L/100 km) et en ville de 833 km (6,6 L/100 km) pour la Jetta TDI manuelle avec moteur de 1,9 litre. Distance approximative sur l'autoroute de 1 195 km (4,6 L/100 km) et en ville de 785 km (6,2 L/100 km) pour la Jetta TDI familiale manuelle avec moteur de 1,9 litre. Données basées sur un réservoir de 55 litres et sur les données de consommation de Transports Canada. Données fournies à des fins de comparaison seulement. Votre consommation peut varier selon les accessoires et l'utilisation. Tous les détails chez votre concessionnaire.

POLITIQUE

Après avoir aboli le programme d'efficacité énergétique

Ottawa recycle modestement Énergide



Chantal Hébert

Un an plus tard...

En un an, Stephen Harper a démontré qu'il avait l'étoffe d'un premier ministre d'envergure. C'est à la fois sa principale qualité et son plus grand défaut.

Arrivé au pouvoir avec une équipe mal soudée et sans grande expérience, le nouveau gouvernement boucle l'année en un seul morceau et armé d'un bilan dont ne rougirait pas un régime majoritaire.

L'apparente impuissance de Paul Martin à donner une direction à son gouvernement s'était rapidement imposée comme la marque de commerce de son régime. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le gouvernement actuel ne souffre pas d'indécision chronique. Depuis un an au Canada, on a recommencé à parler, en bien comme en mal, des politiques du gouvernement fédéral plutôt que de paralysie étatique.

On sait déjà que le prochain scrutin sera déterminé par des débats de contenu plutôt que par la personnalité des protagonistes. À l'enseigne des pouvoirs de séduction politique, Stephen Harper et Stéphane Dion sont également mal logés.

C'est une bonne chose pour ceux qui veulent croire que la politique n'est pas strictement affaire d'image. Personne ne devrait se plaindre d'avoir une brochette de chefs fédéraux qui ne parlent pas pour ne rien dire.

Malgré une victoire à l'arraché, le nouveau gouvernement n'a pas connu les psychodrames

parlementaires à répétition qui étaient si rapidement devenu le pain quotidien du régime de Paul Martin. L'opposition — dira-t-on — n'était pas d'humeur électoraliste. Mais c'était également le cas à l'époque de l'éphémère gouvernement de Joe Clark, et cela n'avait pas empêché le Canada de retourner aux urnes à la première occasion, avec les résultats que l'on sait.

On ne peut pas dire non plus de ce gouvernement minoritaire qu'il a tendance à triompher sans péril (même s'il le fait souvent sans gloire). Depuis un an, Stephen Harper a pris des risques que d'autres — dans des circonstances équivalentes — auraient fait des détours pour éviter.

C'est ainsi que dans trois dossiers épineux — le prolongement de la mission canadienne en Afghanistan, l'adoption d'un projet de règlement du conflit du bois-d'œuvre et finalement le vote sur la nation québécoise — le gouvernement a obtenu à la force du poignet un consensus parlementaire suffisant pour arriver à ses fins.

The Economist, qui avait mis le doigt sur l'indécision qui affligeait Paul Martin en lui apposant le surnom cruel de «Mr Dithers» à la même date dans la vie de son gouvernement minoritaire, dressait récemment un bilan nettement plus positif de la première année de Stephen Harper. Voilà pour les bonnes nouvelles!

Du côté des mauvaises nouvelles, la gestion du premier ministre a davantage conforté dans leur décision les électeurs qui n'avaient pas voté pour lui l'an dernier que rassuré plusieurs de ceux qui avaient pris le risque de l'appuyer. Aujourd'hui, davantage de Canadiens sont convaincus de la nécessité d'empêcher le Parti conservateur d'obtenir un mandat majoritaire que le contraire.

À la lumière de la détermination confirmée de Stephen Harper, plusieurs le considèrent désormais comme une encore plus grande menace que celle qu'ils appréhendaient il y a un an. La capacité manifeste du premier ministre de mettre de côté son programme pour arriver à ses fins a peut-être confondu ceux qui le voyaient comme un idéologue rigide, mais elle a également alimenté les doutes quant à ce que seraient les vraies orientations d'un gouvernement conservateur majoritaire. Son changement de cap actuel sur des politiques plus centristes n'est-il au fond que circonstanciel?

Le Canada est un état foncièrement libéral. Malgré leurs évidentes différences, le Bloc québécois, le Parti libéral et le NPD défendent essentiellement la même communauté de valeurs. Cette réalité n'est pas nouvelle mais elle est exacerbée par le caractère — plus conservateur que les incarnations conservatrices précédentes — de la formation que dirige Stephen Harper.

A son époque, Brian Mulroney avait trouvé le Québec comme solution au déficit de son rapport de forces canadien. En 1988, la fibre autonomiste québécoise avait été pour beaucoup dans sa victoire sur le libre-échange. L'autre composante du succès conservateur a longtemps été la division du vote progressiste à l'extérieur du Québec entre le NPD et le Parti libéral.

Mais, aujourd'hui, le réservoir de votes québécois dans lequel Stephen Harper voudrait puiser continue d'être largement la chasse gardée du Bloc québécois. Et le Nouveau parti démocratique ne fait plus le poids comme avant contre les libéraux.

Au fil de la dernière année, néo-démocrates et conservateurs ont gaspillé leur meilleure occasion d'exploiter la faiblesse post-électorale du Parti libéral. Loin de s'imposer davantage, le NPD a perdu du terrain. En oubliant, le temps de deux longues saisons, que les résultats du 23 janvier dernier démontraient qu'il était à la tête d'une coalition incomplète, le gouvernement Harper a mis en évidence le vaste espace centriste traditionnellement réservé au PLC plutôt que de le gruger.

À voir la confusion de son parcours, le Bloc québécois n'a toujours pas de stratégie cohérente pour contrer Stephen Harper et, à un moindre degré, Stéphane Dion. Le meilleur espoir de la formation de Gilles Duceppe consiste encore à profiter d'une meilleure division du vote fédéraliste entre ses adversaires pour conserver sa mise aux prochaines élections.

En attendant, autant Stephen Harper a passé la dernière année sous les feux de la rampe, autant c'est Stéphane Dion qui va désormais connaître son baptême du feu. Protégé des grands vents de front par les meneurs de la course libérale, M. Dion a gagné le leadership sans vraiment être mis à l'épreuve. Tout cela va changer en 2007!

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Déterminé à redorer son blason dans le dossier environnemental, le gouvernement conservateur a choisi de rétablir, pour l'essentiel, le programme d'efficacité énergétique destiné aux secteurs résidentiel et commercial qu'il avait lui-même aboli en mai 2006, le jugeant inefficace. Pour les écologistes, cette nouvelle «Initiative écoénergie» n'est en fait qu'une pâle copie d'un plan qui existait déjà sous les libéraux.

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement canadien a ainsi annoncé hier son intention d'investir quelque 300 millions de dollars en quatre ans pour promouvoir «la consommation judicieuse de l'énergie et réduire les émissions nocives qui affectent la santé des Canadiens». Une première tranche de 220 millions est destinée aux «renovations écoénergétiques». En clair, les propriétaires d'habitations et les petites entreprises recevront les appuis et l'information nécessaires pour rénover leurs maisons et leurs immeubles, ou pour revoir les procédés industriels.

Cependant, contrairement à l'ancien programme Énergide, le fédéral ne compte plus assumer la moitié des coûts des inspections menées pour déterminer les actions à entreprendre afin d'économiser de l'énergie. Les gens qui paieront pour une vérification du rendement énergétique et procéderont par la suite à des améliorations de leur maison obtiendront du gouvernement un chèque pouvant atteindre 5000 \$, a néanmoins annoncé le ministre

des Ressources naturelles, Gary Lunn.

Quelque 800 petites entreprises se verront également remettre de l'argent pour installer des appareils tels que des thermostats programmables et améliorer l'isolation, tandis que le secteur de la construction recevra 60 millions afin d'encourager la construction de maisons à faible consommation d'énergie, a indiqué le ministre.

Cette annonce représente le dernier jalon du programme écoénergétique que les conservateurs ont rendu public ces derniers jours, après s'être fait reprocher de ne pas agir suffisamment en faveur de l'environnement. «Je me consacre à ces initiatives écoénergétiques depuis le printemps dernier. À l'approche de notre premier anniversaire [au pouvoir], nous faisons le travail», a d'ailleurs souligné le ministre.

«Il y a plus de 13 millions d'habitations et 380 000 bâtiments au Canada. Ensemble, ils consomment 30 % de notre énergie et produisent près de 30 % de nos émissions de gaz à effet de serre. Le secteur industriel, quant à lui, représente 38 % de la demande en énergie et 34 % des gaz à effet de serre, a précisé M. Lunn. Voilà des défis à relever.» «Le temps est venu d'admettre que l'énergie que nous gaspillons constitue la plus importante source d'énergie inexploitée au pays», a poursuivi M. Lunn.

Les écologistes répliquent

Les conservateurs ont beau vanter leurs initiatives en matière de protection de l'environnement, les groupes écologistes y voient un simple recyclage de l'ancien Énergide, en moins ambitieux. Pis, Ottawa ne s'attaquerait pas concrètement au problème du réchauffement climatique.

«Ils ont eu besoin de neuf mois pour se rendre compte de leur erreur et remettre un programme d'efficacité énergétique qui va probablement ressembler énormément à

l'ancien programme Énergide, a expliqué hier François Boulanger, porte-parole d'Equiterre dans ce dossier. Le ministre a dit qu'il annoncerait les détails de la nouvelle initiative en avril, donc on aura finalement perdu un an.» Pourtant, «toutes les évaluations qui ont été faites du programme Énergide concluaient qu'il s'agissait d'un bon programme. Les gens réduisaient en moyenne de 30 % leur consommation d'énergie», a-t-il fait valoir.

De plus, M. Boulanger juge que les objectifs de la nouvelle initiative ne sont pas assez ambitieux pour avoir un réel impact.

«On parle d'améliorer l'efficacité énergétique de 35 000 maisons par année, alors que, dans le programme Énergide, pour la seule année 2005-2006, 110 000 maisons avaient été évaluées, a-t-il rappelé. Il y a 12,5 millions de maisons au Canada. Je pense que c'est réaliste de dire qu'il faudrait atteindre 20 % de ces maisons d'ici 2010 pour faire un premier pas vers Kyoto. Même que pour respecter le protocole de Kyoto, il faudrait aller rejoindre au moins 4,5 millions de maisons d'ici 2012.»

«Il faut agir maintenant pour faire faire à l'actuelle crise climatique. C'est ce gouvernement qui a démantelé le programme de mise à niveau des foyers Énergide. Ça prendra un bon moment pour réparer les dégâts qu'il a causés et reconstruire ce programme», a soutenu pour sa part David Martin, coordonnateur de la campagne énergie de Greenpeace. Et selon lui, «Stephen Harper devrait honnêtement et clairement faire savoir si son gouvernement est prêt ou non à respecter les engagements du Canada envers Kyoto».

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Presque sexagénaire!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

PLUSIEURS automobilistes montréalais ont souligné à leur manière hier le 59^e anniversaire du fleurdelisé. C'est le 21 janvier 1948 que le premier ministre Maurice Duplessis faisait hisser sur la tour du Parlement le drapeau bleu à la croix blanche et aux quatre fleurs de lys. En souvenir de l'événement, un décret du gouvernement du Québec a reconnu, en 1999, le 21 janvier comme le Jour du Drapeau.

Davos: Charest réduit les attentes

Québec — Le premier ministre Jean Charest réduit les attentes quant aux retombées possibles de sa participation au Forum économique mondial du 24 au 27 janvier, à Davos, en Suisse.

Bien qu'il évoque de possibles avancées dans un dossier qu'il refuse de nommer, M. Charest affirme que l'heure n'est pas aux grandes annonces d'investissement. «Ce n'est pas un voyage où nous allons annoncer des grands projets. On n'est plus dans ce moule depuis longtemps au Québec», a-t-il déclaré sur les ondes de NTR, hier.

Il indique que, dans le passé, certains de ses prédécesseurs ont misé, dans le cadre de voyage à caractère économique, sur l'annonce de projets qui ne se sont pas concrétisés.

Tout de même, M. Charest a été invité à un déjeuner privé par le nouveau président du Mexique, Felipe Calderon, qu'il rencontrera pour la première fois, en marge de l'événement.

Il participera aussi à deux ateliers à titre de panéliste, ce qui constitue une première pour un premier ministre du Québec. Les deux ateliers porteront sur l'implication des changements climatiques.

L'attaché de presse de M. Charest, Hugo D'Amours, indique que le premier ministre compte profiter de sa présence à Davos pour multiplier les contacts et éventuellement susciter des occasions d'affaires pour le Québec.

Il aura notamment des entretiens privés avec le ministre allemand de l'Économie, Michael Glos, et avec le commissaire au commerce de la Commission européenne, Peter Mandelson. M. Charest sera accompagné du ministre du Développement économique, Raymond Bachand.

Ce dernier doit rencontrer des gens d'affaires des secteurs de l'aérospatiale, des technologies de l'information, des transports et de l'industrie pharmaceutique, afin de promouvoir le Québec.

Presse canadienne

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal

514.845.5545

POUR VOUS
TIRER D'EMBARRAS



192 pages - 34,05 \$
ISBN 978-2-7601-5738-5

GU
3M

Guérin

éditeur

GUÉRIN, éditeur Itée

514-842-3481

Martin DE WAELE
Jean MORVAL
Robert SHEITOYAN

LA GESTION DE
SOI DANS LES
ORGANISATIONS

Un outil de prévention et de réflexion

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications

Avis public

Montréal

Sommaire du rapport des dépenses électorales des partis politiques autorisés
et des rapports de la candidate indépendante autorisée

Élection partielle du 24 septembre 2006 dans le district de Marie-Victorin¹.

	Partis politiques			Candidate indépendante
	Équipe Tremblay ²	Projet Montréal	Vision Montréal	Candidate
Conseiller de ville	Carle Bernier-Genest	Kettly Beauregard	Réal Charest	Nicole Thibault
Montant maximum ³	12 164,70 \$	12 164,70 \$	12 164,70 \$	12 164,70 \$
Montant dépensé	11 539,79 \$	12 143,51 \$	10 946,60 \$	3 136,56 \$
Agent officiel	Marc A. Deschamps	Pierre Barribeau	Michel Montmorency	Fatima Zahra Fraj

Toute personne peut examiner et prendre copies des rapports et des documents qui l'accompagnent, pendant les heures normales de bureau, auprès de M. Robert Lamontagne, trésorier de la Ville de Montréal, au 514 872-8579, à compter du 22 janvier 2007.

¹ District de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

² Équipe Tremblay - Union des citoyens et des citoyennes de l'île de Montréal

³ Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

LES ACTUALITÉS

Une contribution de 120 millions de dollars

Entente pour préserver la forêt pluviale en Colombie-Britannique

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique et divers organismes privés contribueront à hauteur de 120 millions de dollars au fonds de l'Initiative d'incitatifs et d'investissements en matière de conservation, destiné à préserver l'intégrité de la forêt pluviale du Grand Ours, située en Colombie-Britannique. Ce type d'entente tripartite pourrait d'ailleurs être repris au Québec pour protéger la forêt boréale, selon Greenpeace.

L'engagement fédéral, finalement annoncé hier, équivaut aux 30 millions promis par la province pour les initiatives de développement économiques des Premières Nations de la côte ouest. Des organismes privés de conservation et des associations philanthropiques ont promis de verser 60 millions supplémentaires pour le financement d'activités de

conservation si le gouvernement offrait une somme équivalente pour le développement économique.

Avec cette enveloppe, on compte agir sur deux principaux tableaux. Les contributions fédérales et provinciales à l'initiative serviront à financer le développement économique pour les entreprises des Premières Nations participant à des activités durables de pêche, de foresterie et de tourisme. Le financement privé correspondant servira à l'établissement d'un fonds pour la gestion des activités de conservation et les projets de recherche dans la région.

Et la tâche à accomplir est immense, à l'image de cette forêt exceptionnelle, aussi grande que la Suisse, qui longe la côte de la Colombie-Britannique, de Vancouver jusqu'à la frontière de l'Alaska. Elle représente 25 % de la superficie totale des forêts pluviales tempérées encore existantes sur la Terre. La Forêt du Grand Ours abrite notamment des cèdres millénaires, mais aussi des ours grizzlys. La bio-

masse (le poids des matières organiques) de cette forêt est quatre fois supérieure à celle des régions comparables de la jungle amazonienne.

Et au Québec?

Cette initiative tripartite de protection pourrait par ailleurs être importée au Québec pour protéger la forêt boréale, selon Mélissa Filion, porte-parole de Greenpeace dans le dossier de la protection de la forêt boréale.

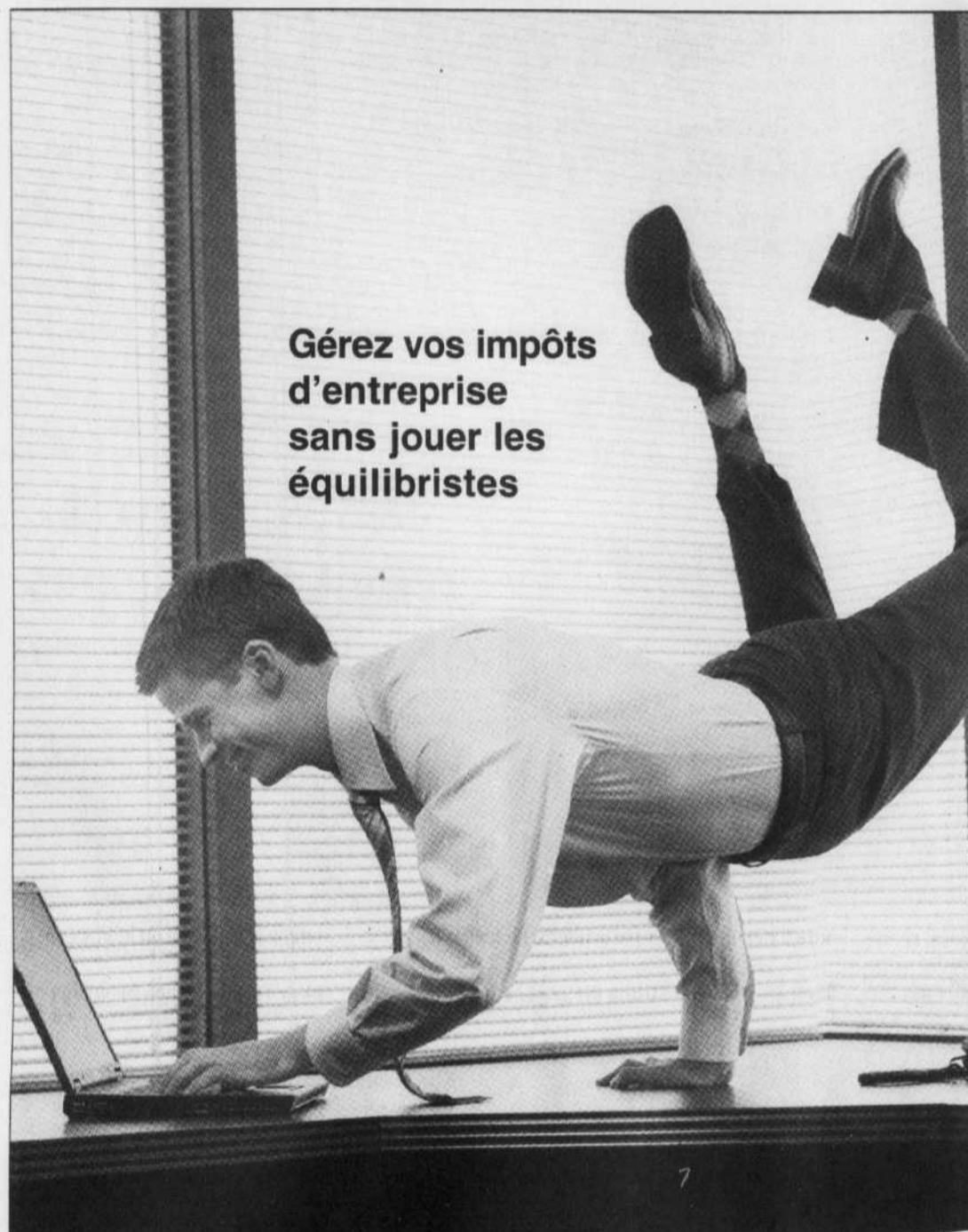
«Le modèle de la Colombie-Britannique nous démontre qu'il existe des solutions, lorsqu'il y a une volonté politique et financière. On mise sur la conservation, mais aussi sur l'aménagement écosystémique. Et en plus, on aide les travailleurs», a-t-elle fait valoir.

Donc, à l'instar de ce qu'il se fait en Colombie-Britannique, Greenpeace demande à Québec de «s'engager à protéger une grande partie de la forêt boréale et de miser sur la diversification de l'économie

des communautés forestières qui dépendent d'une mono-industrie, a expliqué Mme Filion. Et pour transposer cette initiative au Québec, on pourrait par exemple créer un fond pour la forêt boréale qui contiendrait des deniers publics et privés».

Mélissa Filion estime cependant que, «pour le moment, il y a un manque de volonté politique de protéger la forêt boréale, principalement parce que l'industrie forestière a la mainmise sur cette forêt». Elle croit aussi qu'il faudrait changer complètement la façon de gérer la forêt boréale commerciale. «En Colombie-Britannique, on a déterminé ce qui devait être protégé et ce qui devait être alloué à l'industrie, alors qu'au Québec, on est encore dans le modèle inverse. On alloue des droits de coupe à l'industrie et ensuite on définit des objectifs médiocres de protection de ce qui reste», a-t-elle déploré.

Le Devoir



Gérez vos impôts
d'entreprise
sans jouer les
équilibristes

Nul besoin de faire des pieds et des mains pour produire la déclaration T4 de votre entreprise. Il suffit d'utiliser notre outil en ligne. Voilà l'un des multiples services électroniques sécurisés et rapides offerts aux entreprises à arc.gc.ca/serviceselectroniques

Pointez. Cliquez. Le tour est joué.

Agence du revenu du Canada Canada Revenue Agency

Canada

Les Québécois fument beaucoup moins

Québec — Une étude révèle que le taux de tabagisme au Québec est maintenant de 20 %, soit le taux le plus bas jamais atteint.

Selon ce sondage, 695 500 fumeurs ont tenté d'arrêter de fumer ou ont réussi à cesser de fumer, depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur le tabac, il y a six mois.

En comparaison avec le taux de tabagisme de 1985, qui était de 39,6 %, la prévalence actuelle de 20 % illustre une réduction de moitié de la proportion de fumeurs en 20 ans.

Le directeur général du Conseil québécois sur le tabac et la santé, Mario Bujold, qui participait hier à une conférence de presse à Québec, pour lancer la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac

2007, a déclaré que le travail de son organisme serait de cibler particulièrement les jeunes même si on note un progrès chez eux en matière de diminution du tabagisme.

Chez les élèves du secondaire, le taux de tabagisme est passé de 23 % en 2002 à 19 % en 2004. Mais M. Bujold a souligné qu'il restait encore 87 000 jeunes qui fument quotidiennement.

Jusqu'au 28 janvier, des témoignages d'une quinzaine de personnalités, bien connues des jeunes et des adultes, seront diffusés sur les grands réseaux de télévision.

Presse canadienne

EN BREF

Passeport, s.v.p.

Les voyageurs canadiens et américains qui traverseront par la voie des airs la frontière canado-américaine devront être munis d'un passeport dès demain. Le mois dernier, environ 80 % des Américains qui ont pris l'avion pour le Canada avaient leur passeport. Ce taux était de 93 % chez les Canadiens qui se sont rendus aux États-Unis. Le ministre canadien de la Sécurité publique, Stockwell Day, a rencontré le secrétaire américain à la Sécurité intérieure, Michael Chertoff, la semaine dernière. Les deux hommes se sont dit sûrs que l'application de cette nouvelle règle se ferait très bien. Le ministre Day a pour sa part insisté sur la nécessité d'appliquer de telles mesures pour contrer toute menace à la sécurité, tout en gardant les frontières ouvertes pour les gens honnêtes. Quant aux voyageurs se déplaçant par voie terrestre, l'obligation d'avoir un passeport sera en vigueur en juin 2009. — PC

Boisclair à Paris

Paris — Le chef du Parti québécois, André Boisclair, entame aujourd'hui à Paris une visite officielle de quatre jours en France. Au cours de son séjour, M. Boisclair s'entretiendra notamment avec les deux principaux candidats à l'élection présidentielle française, soit la candidate du Parti socialiste, Ségolène Royal, et le candidat de l'Union pour un Mouvement Populaire, Nicolas Sarkozy. André Boisclair est accompagné de la députée de Taillon et porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales, de francophonie et de diversité culturelle, Marie Malavoy. M. Boisclair rencontrera aussi le premier ministre, Dominique de Villepin, et le ministre des Affaires étrangères, Philippe Dou-

te-Blazy. La situation politique québécoise, l'importance de poursuivre la relation directe et privilégiée entre la France et le Québec de même que la souveraineté feront l'objet de discussions entre M. Boisclair et ses interlocuteurs français. — PC

Québec solidaire se prépare

Le nouveau parti de gauche Québec solidaire entend présenter des candidats dans toutes les circonscriptions du Québec lors des prochaines élections générales, mais ciblera particulièrement une dizaine d'entre elles. Dans une récente entrevue à NTR, le porte-parole de Québec solidaire, Amir Khadir, admet qu'il est difficile pour une formation politique qui n'a qu'une année d'existence de posséder les mêmes ressources que les trois grands partis représentés à l'Assemblée nationale. Toutefois, il prétend que Québec solidaire pourrait livrer une chaude lutte aux partis traditionnels dans 10 à 15 circonscriptions. Amir Khadir a bon espoir de se faire élire dans Mercier; il estime que l'autre porte-parole du parti, Françoise David, pourrait gagner dans Gouin, tout comme François Saillant dans Rosemont. Dans la région de Québec, celui de Taschereau, où se présentera le syndicaliste Serge Roy, est aussi dans la mire de Québec solidaire. M. Khadir soutient que l'opposition actuelle à Québec ne fait pas son travail, et que la «gauche» est la véritable solution de remplacement aux libéraux de Jean Charest. — PC

La CSN à Nairobi

Une délégation de sept dirigeants de la CSN est à Nairobi, au Kenya, pour se joindre aux 100 000 militants sociaux et syndicaux qui par-

ticipent au Forum social mondial, jusqu'à jeudi. Cette année, le Forum, fondé en 2001, à Porto Alegre, au Brésil, avec la perspective qu'une autre forme de mondialisation est possible, met en évidence les défis auxquels fait face le continent africain. La CSN participera surtout aux activités syndicales organisées par la Confédération syndicale internationale. Selon le vice-président de la centrale, Louis Roy, l'expérience acquise lors de cet événement sera indispensable en prévision du Forum social québécois, qui se tiendra à Montréal du 23 au 26 août prochain. — PC

Ouverture du procès de Pickton

Vancouver — L'un des procès les plus attendus de l'histoire du Canada débute aujourd'hui en Colombie-Britannique. Robert William Pickton, accusé d'avoir tué 26 femmes, fera face à la justice. Ce premier procès, qui devrait durer un an, porte sur l'assassinat de six d'entre elles. Un deuxième aura lieu ultérieurement. La plupart des 26 victimes étaient des prostituées ou des consommatrices de drogues. Pour la plupart, elles ont disparu dans les années 1990 dans le quartier de Downtown Eastside de Vancouver. Âgé de 57 ans, Robert Pickton a été arrêté en 2002. Cet éleveur de porcs a plaidé non coupable aux accusations de meurtre avec préméditation portées contre lui. S'il est condamné pour plus de 14 meurtres, Pickton deviendrait le pire meurtrier de l'histoire canadienne, après Clifford Robert Olson, condamné pour les assassinats à caractère sexuel de 11 enfants au début des années 1980, et Marc Lépine, qui avait abattu 14 femmes à l'École polytechnique de Montréal en 1989 avant de se donner la mort. — PC



ÉCOUTEZ POUR VOIR.

Aujourd'hui à 17 h 30

Un voyage troublant au cœur de communautés autochtones du Québec et de l'Ontario.

DÉSAUTELS
15 H

Réal.-coord. : Ginette Viens

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/desautels

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

La destruction créatrice

On vous dira que pour qu'une société prospère, il est normal que certaines de ses entreprises, et parfois même des pans entiers de son économie, soient emportées et disparaissent plus ou moins brutalement par l'évolution des technologies, des besoins et des pratiques. Soit. Mais à qui revient le fardeau d'assumer le choc de ces transformations?

L'expression «destruction créatrice» tient de l'oxymoron au même titre que «copie originale», «réalité virtuelle», «bombe intelligente», «amour libre», «Coke Diet» et «Parti progressiste-conservateur». Elle a été popularisée par l'économiste autrichien Joseph Schumpeter, mais s'inspirait de concepts remontant à la nuit des temps. Elle se réfère à cette idée centrale dans la pensée économique moderne voulant que le moteur de l'évolution de nos économies a été de tout temps la découverte de nouveaux matériaux, l'invention de nouveaux produits, la mise au point de nouvelles méthodes de production, l'ouverture de nouveaux marchés et l'apparition de nouvelles formes d'organisation du travail.

On parle de «destruction» parce que toutes ces innovations signifient l'arrêt de mort des anciennes façons de faire et emportent dans leurs sillages les entreprises et les travailleurs qui n'ont pas su s'adapter. On qualifie néanmoins cette destruction de «créatrice» parce que l'ancien monde est au même moment remplacé par un nouveau, avec ses nouveaux champs d'activité, de nouvelles entreprises, et de nouveaux emplois, et que cette vaste réallocation des ressources permet normalement une plus grande production de richesse et une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la société.

Ce processus de destruction créatrice va toutefois en s'accéléralant. Il est question aujourd'hui de virage vers l'économie du savoir, de réorganisation sur une base mondiale des chaînes de valeurs, ainsi que de concurrence des économies émergentes en matière de production manufacturière et de services. La lutte ne se fait plus seulement entre pays, ni même entre entreprises, les différents services d'une même compagnie se voyant de plus en plus souvent demander par leurs directions de prouver qu'ils sont les plus aptes à accomplir leur tâche sans quoi elle pourra être confiée à un sous-traitant.

Cette fois encore, certains s'en tirent mieux que d'autres. Au Québec, comme chacun sait, les secteurs du vêtement, du meuble, de l'agriculture ou encore de la forêt accusent durement le coup, alors que ceux du transport, des services financiers et professionnels, de la plasturgie, ou des soins de santé et d'assistance sociale s'en tirent au contraire plutôt bien.

La théorie voudrait que l'on se porte collectivement mieux au terme de l'exercice. La théorie voudrait aussi que la plupart des travailleurs qui perdent leurs emplois réussissent à se recaser dans les secteurs plus en santé. L'expérience nous a toutefois enseigné que ce n'est pas toujours le cas, surtout lorsqu'il est question de travailleurs âgés avec peu de qualification. Mais la situation n'est pas facile non plus pour les autres.

Qui paye le prix?

Statistique Canada a mesuré pour la première fois les pertes de revenus essuyées par les travailleurs canadiens âgés de 25 à 49 ans qui sont victimes de licenciements collectifs ou de la fermeture de leurs entreprises, mais qui ont tout de même

réussi par la suite à trouver un nouveau travail. L'étude de 42 pages, dévoilée la semaine dernière, révèle que le revenu de ces travailleurs est inférieur en moyenne de 9 % à celui qu'ils touchaient auparavant. La chute de revenu s'avère beaucoup plus forte si l'on a le malheur d'avoir au moins cinq ans d'expérience au moment de perdre son emploi. Le salaire versé par le nouvel employeur est alors de 18 % à 28 % inférieur en moyenne à ce qu'il était autrefois, et ce, encore une fois, même cinq ans après les faits.

Les tendances se révèlent sensiblement les mêmes que l'on soit un homme ou une femme, ou que l'on soit col bleu ou col blanc. La forte chute de revenu serait entre autres attribuable au fait qu'un travailleur qui perd son travail dans ces circonstances a souvent du mal à retrouver un emploi qui cadre aussi bien avec ses compétences professionnelles que le précédent.

La perte de revenu n'est pas le seul coup dur pour les familles touchées, disent les auteurs. Le stress et l'anxiété augmentent également les risques de maladie mentale et d'éclatement du couple. S'il est vrai, observent-ils, que ce processus de destruction créatrice contribue à améliorer la productivité et même à rehausser le niveau de vie général, il leur apparaît néanmoins clair que «les travailleurs déplacés supportent une part disproportionnée des coûts liés à la réallocation des ressources que l'économie canadienne subit en raison de changements technologiques, de la croissance du commerce international et de changements dans les préférences des consommateurs».

Cela met en évidence l'importance du rôle de l'Etat et des programmes qui doivent être mis en place pour atténuer autant que possible les pertes financières subies par les travailleurs jetés à la rue et les aider à retrouver rapidement un nouvel emploi satisfaisant. Les solutions habituellement proposées vont d'un ensemble de mesures comprenant des suppléments au revenu plus généreux et à l'établissement d'un système plus élaboré de formation initiale et de requalification professionnelle.

Le cas des travailleurs victimes de licenciement massifs n'est toutefois que la partie visible de l'iceberg. Après tout, il n'y a pas que ces travailleurs qui perdent leurs emplois à cause de la mondialisation et des nouvelles technologies même s'il y a longtemps que le taux de chômage n'a pas été aussi bas. Tout le monde aura remarqué également que les salaires sont loin de croître au même rythme que l'ensemble de l'économie. Et l'on ne parle pas du fossé grandissant entre le revenu des plus riches et celui des autres membres de la société.

Cela nous amène à nous interroger sur la façon que nous avons de partager les coûts et bénéfices de ce fameux processus de destruction créatrice. Après tout, s'il est vrai que le processus profite à l'économie dans son ensemble, il serait bon de se demander, de temps à autre, si des mécanismes de redistribution de la richesse comme un marché de l'emploi vigoureux et de bonnes conditions de travail, mais aussi l'impôt ou les services publics, fonctionnent bien, ou auraient besoin que l'on y apporte des améliorations.

VIENT DE PARAÎTRE

COMMENT RÉDUIRE VOS IMPÔTS 2007

Samson Bélair/Deloitte & Touche
325 pages
Les Éditions Transcontinental

Quelle que soit votre situation, vous trouverez dans cette nouvelle édition toutes les réponses à vos questions portant entre autres sur le REER, les crédits d'impôt, les placements, les abris fiscaux, les déductions, le fractionnement du revenu et les dons. En plus des nouvelles tables d'impôt en vigueur, l'auteur présente des conseils adaptés à vos besoins et qui vous aident à mettre au point une planification fiscale intelligente.

LE PALMARÈS DES CARRIÈRES 2007

Collectif
296 pages
Septembre éditeur

Le Palmarès des carrières 2007 met en valeur 140 métiers ou profes-

sion à l'avenir prometteur et consacre 40 lauréats parmi ceux-ci en plus de décerner ses palmes d'or, d'argent et de bronze à ceux qui présentent la meilleure valeur carrière.

LES 100 MEILLEURS FONDS 2007

Michel Marcoux
234 pages
Les Éditions Transcontinental

Dans cette nouvelle édition Michel Marcoux, aidé d'Alexandre Lebrun, répond à 1001 questions que tout investisseur se pose, analyse la santé financière du Canada et des États-Unis, décrit les familles de fonds disponibles au Québec, dépeint trois joueurs à surveiller (la Chine, l'Inde et le Japon), évalue la nouvelle gamme de portefeuilles offerte par Fidelity et propose des stratégies d'investissement à mettre en application. En deuxième partie, il dévoile le palmarès 2007 des 100 fonds les meilleurs de placement offrant le meilleur rapport risque-rendement.

La Suisse, paradis fiscal en déclin?

La concurrence est rude. Le grand rival, c'est l'Irlande, avec un taux d'imposition des sociétés de 12,5 %

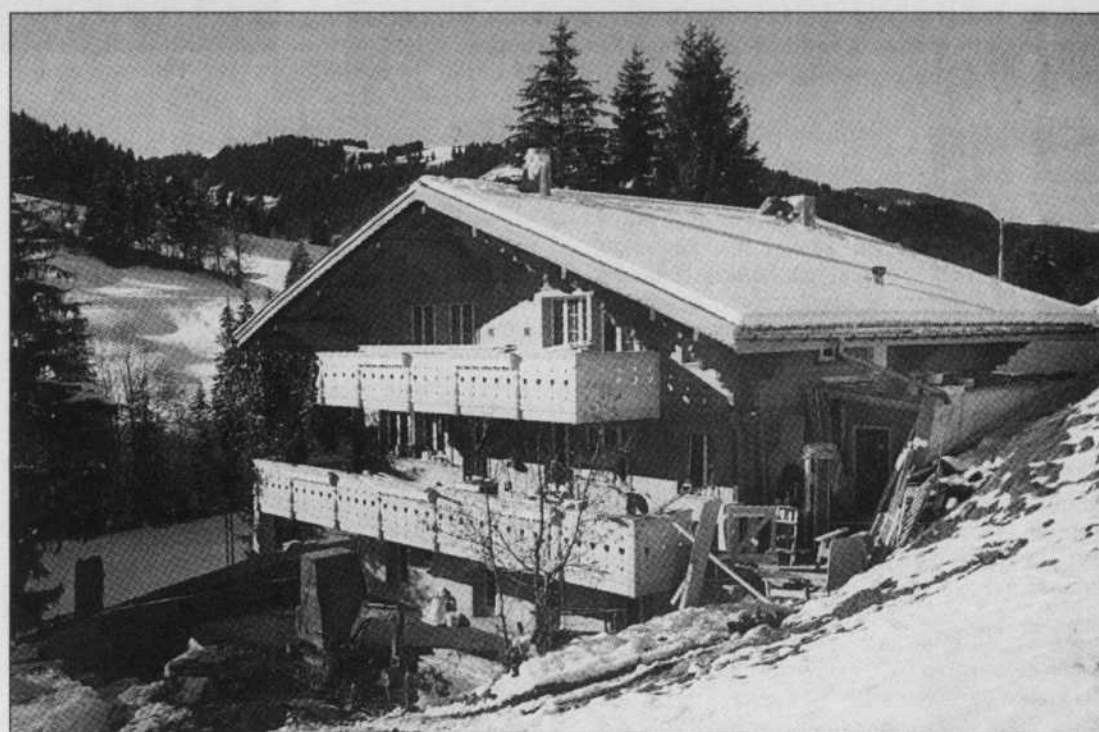
Genève — En Suisse, le socialiste Arnaud Montebourg est devenu aussi populaire que Johnny Hallyday. Ce dernier s'est exilé à Gstaad, et le premier multiplie les attaques contre la Suisse prédatrice des fortunes alentours. Tous deux ont relancé le débat sur le «paradis fiscal helvétique». Existe-t-il vraiment? Oui, rétorquent les uns, puisque le pays attire toujours de riches individus et des entreprises, soustrayant des millions d'euros au fisc des pays voisins. Non, s'agacent les autres, décrivant ledit paradis comme dangereusement concurrencé par certains pays de l'Union européenne.

Sans oublier ceux qui, comme Doris Leuthard, la ministre de l'économie, jugent «discriminatoires» les avantages fiscaux accordés aux riches étrangers, alors que les Helvètes sont, eux, lourdement taxés — jusqu'à 60 % —, certains s'exilant à Monaco ou à Londres.

De Genève à Zurich, la polémique fait rage. Et, coïncidence, les chefs des finances des vingt-six cantons viennent d'annoncer qu'ils envisagent de doubler le montant des forfaits fiscaux dont bénéficient 3 600 étrangers. Un impôt — aujourd'hui en moyenne de 75 000 francs suisses (47 000 euros) — établi en fonction du train de vie du contribuable, et non de son revenu ou de sa fortune. Si elle devait être adoptée, cette mesure ne serait toutefois pas contraignante!

Chez les confédérés, de nombreux spécialistes prédisent le déclin de l'attractivité fiscale helvétique. «La concurrence est rude. Notre grand rival, c'est l'Irlande, avec un taux d'imposition des sociétés de 12,5 %. Viennent ensuite le Luxembourg et les pays d'Europe de l'Est», s'alarme Pierre-Olivier Gerhiger, expert zurichois du cabinet d'audit KPMG. La Grande-Bretagne, avec son statut de «résidents non domiciliés», offre, elle, des avantages souvent supérieurs au forfait fiscal suisse.

Mais l'Helvétie attire toujours les sociétés étrangères dites «de domicile», qui réalisent l'essentiel de leurs bénéfices à l'étranger, ou encore les entreprises «globales», qui y implantent leur siège. Tel Colgate-Palmolive, qui, en 2005, a déménagé son siège européen de



Le «forfait fiscal» défraye la chronique en France comme en Suisse depuis que le chanteur Johnny Hallyday a reconnu le mois dernier qu'il s'exilait dans la station huppée de Gstaad afin d'échapper au fisc français.

Paris à Genève. Pierre Jacquier, de l'Office genevois de promotion économique, explique que ce type de taxation se négocie au cas par cas. Les entreprises créatrices d'emplois et d'infrastructures peuvent ainsi obtenir une exemption des impôts cantonaux et municipaux durant dix ans. Et ne payer que l'impôt fédéral de 8,5 %. Dans les cantons de Zoug, Schwyz, Nidwald, Schaffhouse et Obwald, ce pourcentage peut encore baisser.

Des cadeaux fiscaux qui, depuis plus de deux ans, sont au cœur d'un différend entre Berne et Bruxelles, la Commission européenne les jugeant «incompatibles» avec l'accord de libre-échange de 1972 entre la Suisse et l'Europe.

Attendre

Dans la foulée, les 26 cantons suisses, réunis vendredi dernier à huis clos, ont jugé urgent d'attendre avant de relever les impôts sur les riches étrangers, malgré la polémique qui entoure les exilés fiscaux comme Johnny Hallyday. Au terme d'une conférence à Berne, les directeurs cantonaux des

finances ont préféré remettre à une date non précisée une décision éventuelle de doublement du «forfait fiscal», un généreux dispositif destiné à attirer les grandes fortunes dans le pays.

Les cantons ont demandé à faire le point sur cette question avant de prendre une décision, a rapporté devant la presse la présidente de la conférence, Eveline Widmer-Schlumpf.

Ce forfait fiscal défraye la chronique en France comme en Suisse depuis que le chanteur Johnny Hallyday a reconnu le mois dernier qu'il s'exilait dans la station huppée de Gstaad (ouest) afin d'échapper au fisc français.

Disposant d'une large autonomie en matière fiscale, les cantons suisses se livrent entre eux une âpre lutte pour attirer entreprises et particuliers. Le forfait fiscal, réservé aux seules grandes fortunes étrangères, est négocié entre le contribuable et les autorités locales qui taxent son «train de vie», une variable plutôt aléatoire.

Au niveau fédéral, la ministre de l'Économie Doris Leuthard a jugé

les forfaits fiscaux «discriminatoires» envers les Suisses, comme le champion de tennis Roger Federer, qui ne peuvent en bénéficier.

La proposition discutée vendredi dernier inciterait tous les cantons à appliquer le même niveau d'imposition mais ne serait pas juridiquement contraignante, avait déclaré lundi le secrétaire de la conférence, Kurt Stadler, jugeant les forfaits généralement sous-évalués par rapport à la fortune de leurs bénéficiaires. Les forfaits fiscaux ont rapporté en 2004 environ 260 millions de francs suisses aux cantons, ce qui représente une moyenne de quelque 75 000 FS par contribuable concerné.

Mais un fort relèvement de l'imposition risquerait de détourner les contribuables potentiels vers d'autres destinations alléchantes comme la Belgique ou le Royaume-Uni, avertit le fiscaliste Philippe Kenel, de l'Étude Python Schifferli Peter. «Si ça double, il y en a pas mal qui partiront», estime-t-il.

Le Monde et Agence France-Presse

Les cours du maïs au plus haut depuis dix ans

ISABELLE TOURNE

New York — Les prix du maïs ont atteint la semaine dernière leur plus haut niveau depuis plus de dix ans, dopés par une demande croissante d'éthanol et une récolte américaine médiocre.

Mercredi dernier, le contrat sur le maïs a atteint 4,2050 \$US, un sommet depuis juillet 1996, quand le prix avait dépassé 5,50 \$US. En un an, les cours ont ainsi quasiment doublé, alors que «le seuil symbolique de 4 \$US n'avait plus été atteint depuis 2000», souligne Dax Wedemeyer, analyste de US Commodities.

Les cours avaient notamment flambé la semaine auparavant, quand le ministère américain de l'Agriculture (USDA) a revu en baisse ses prévisions de stocks mondiaux de maïs. Ce recul des stocks s'explique essentiellement par une récolte américaine médiocre, elle-même due à une baisse des surfaces cultivées et à un moindre rendement, selon l'USDA.

«Les États-Unis jouent un rôle crucial dans l'économie du maïs, comptant pour plus de 40 % de la production mondiale et pour près de 70 % des exportations», souligne Helen Henton, analyste de Standard Char-

tered. «Si la récolte américaine est encore la troisième plus importante jamais observée aux États-Unis et devrait largement combler les besoins du pays, il y aura peu de surplus disponibles pour les exportations», a-t-elle averti.

En effet, les analystes s'accordent à dire qu'en dépit des prix élevés, la demande pour le maïs ne devrait pas faiblir. Et ce, essentiellement en raison des besoins croissants pour l'éthanol, biocarburant fabriqué aux États-Unis exclusivement à partir de cette céréale.

«Il y a six ans, 54 usines d'éthanol produisaient moins de deux milliards de gallons [7,56 milliards de litres] par an aux États-Unis», a souligné le ministre américain de l'Agriculture Mike Johanns début janvier. «Aujourd'hui, plus de 100 usines fabriquent plus de cinq milliards de gallons par an [18,9 milliards de litres] et plus de 70 nouvelles usines sont en construction, ce qui devrait accroître la production de 8 milliards de gallons», a-t-il poursuivi.

Les besoins en éthanol engouffrent désormais 20 % des récoltes américaines de maïs, contre seulement 6 % en 2000, selon l'USDA. Conséquence de cette demande croissante, «les stocks

mondiaux de maïs sont actuellement à leur plus bas niveau historique, et c'est ce qui a enflammé le marché», relève Joe Victor, analyste d'Allendale.

«Le président George W. Bush devrait en outre plaider pour une plus forte production d'éthanol, dans son discours sur l'état de l'Union» demain, ajoute-t-il.

Dernier facteur de nature à soutenir les prix: les besoins de la Chine, dont la production «répond tout juste à la demande nationale» et qui pourrait ainsi devenir un importateur net de maïs dans les années à venir», estime Helen Henton.

Si les producteurs de maïs américains voient leurs bénéfices gonflés par la flambée des cours, certains observateurs craignent une hausse des prix des produits alimentaires à base de maïs, des œufs aux tortillas, en passant par


les yaourts ou le poulet.

Les faibles stocks de maïs pénalisent ainsi également les éleveurs de volaille et de bétail américains, «poussant certains industriels à aller désormais le chercher ailleurs, comme en Argentine», relève M. Victor.

Pour répondre à la demande, les parcelles consacrées à la culture du maïs vont augmenter l'an prochain aux États-Unis, d'environ 10 %, pronostiquent les analystes. Un gain de production logiquement susceptible de calmer la hausse des cours.

«Je ne pense pas que les prix vont dépasser 5 \$US au cours des prochains mois», estime ainsi Dax Wedemeyer. «Il y a aussi un seuil au-delà duquel la production d'éthanol ne serait plus rentable», ajoute-t-il.

Agence France-Presse




Conférence sur l'ABC du placement au féminin

Gérez votre indépendance financière

Quand : le 23 janvier 2007 à 19 h
Conférencier : Michel Marcoux
Endroit : Au lion d'Or
Le lionceau
1690, rue Ontario Est
Montréal

Tirez Avantage de Michel Marcoux
Auteur de Les 100 meilleurs Fonds, chroniqueur au Le Devoir et collaborateur du magazine Affaires Plus.

Pour réservation :
Avantages Services Financiers
Montréal : 514 529-7775
Sans frais : 1 800 248-3663
www.avantages.com



Résultats des tirages du: 2007-01-20

649	24 40 45 07	compl.	10 12 26	30
47 48 49			35 41 47	

GAGNANTS LOTS

6/6	0	8 160 028,00 \$	6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	2	171 327,80 \$	5/6+	1	50 000,00 \$
5/6	178	1 590,20 \$	5/6	11	500,00 \$
4/6	7 862	68,20 \$	4/6	765	50,00 \$
3/6	122 640	10,00 \$	3/6	16 258	5,00 \$
2/6+	104 496	5,00 \$			

Ventes totales : 16 400 234 \$
Prochain gros lot (approx.) : 14 000 000 \$

Extra 3396634* 500 000 \$
*décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2007-01-19

05 18 23	43	compl.
29 31 38 42		

GAGNANTS LOTS

7/7	0	2 500 000,00 \$
6/7+	4	37 423,80 \$
6/7	86	1 740,80 \$
5/7	4 945	102,90 \$
4/7	106 172	10,00 \$
3/7+	97 297	10,00 \$
3/7	881 802	Participation gratuite

Extra 9439696* 500 000 \$
*décomposable dans les deux sens

Prochain gros lot (appr.) : 5 000 000 \$
Ventes totales : 12 938 266 \$

Mist One

PARIEZ SUR LE BASKETBALL !
DEMANDEZ LE PROGRAMME 5.
(disponible dès 12 h)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle du Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

Un défi gigantesque

Avec la nomination d'un nouveau ministre de l'Environnement et l'annonce de programmes qui reprennent en partie ceux du gouvernement précédent, Stephen Harper tente de redorer l'image de son gouvernement. Mais la pente est à ce point abrupte qu'il est difficile d'imaginer qu'un gouvernement aussi vendu aux vertus du libre marché puisse trouver la détermination nécessaire à l'imposition des mesures contraignantes indispensables à l'atteinte des objectifs de Kyoto et à sa réélection.

Les conservateurs s'imaginaient qu'il leur serait facile de faire oublier Kyoto par des baisses d'impôt et des changements au Code criminel. Ils se sont trompés. Le climat aidant, mais aussi l'arrivée de Stéphane Dion, voilà que la protection de l'environnement est passée au premier rang des préoccupations des Canadiens dans les sondages. M. Harper a donc dû revoir ses priorités.

C'est bien qu'il en soit ainsi, encore faut-il maintenant que le geste accompagne la parole. Or, pour le moment, ce ne sont pas les annonces faites au cours des derniers jours qui suffiront à convaincre que le Canada respectera ses engagements. Vendredi, à Vancouver, M. Harper et son ministre, John Baird, ont promis de consacrer 1,5 milliard sur dix ans pour financer des projets d'énergie renouvelable à partir de la biomasse, du vent et de l'eau. Cela équivaut à 150 millions par année, en moyenne. Quand on sait qu'Hydro-Québec investit 4 milliards par année, on comprend qu'il s'agit là d'une goutte d'eau dans l'océan.

Et quel océan! Selon les études les plus récentes, les émissions de GES du Canada seront une fois et demie plus élevée qu'elles ne le devraient en 2010. De tous les pays industrialisés signataires du protocole, le Canada présente l'un des pires bilans, sinon le pire. Et rien n'indique que la tendance sera inversée.

C'est bien d'encourager les individus à acheter des voitures hybrides, mais le problème est tellement plus vaste que seul un plan d'ensemble stimulant, mais coercitif, peut en venir à bout. Le Canada étant l'un des plus importants producteurs de pétrole de la planète, aucun gouvernement ne sera pris au sérieux s'il ne s'attaque pas à ce secteur en priorité.

À quand la fin des crédits d'impôt qui incitent les multinationales à accélérer l'exploitation des sables bitumineux sans contraintes? À quand des normes de construction de voitures aussi élevées qu'en Europe? À quand la fermeture des usines au charbon pour la production d'électricité? Et cette priorité au transport en commun dans les villes dont on nous casse les oreilles tout en continuant à favoriser l'utilisation de la voiture individuelle?

Tout cela ne va pas soi, c'est certain. Il est même probable qu'un grand nombre de ceux qui se disent d'accord avec Kyoto changeront leur fusil d'épaule si on leur demande de modifier certaines habitudes. Mais nous n'avons plus le choix: si le Canada ne place pas l'efficacité énergétique et l'environnement en tête de ses priorités, son retard technologique lui fera perdre des points très précieux par rapport à ses concurrents.

Que l'on ne se méprenne pas: la lutte pour la protection de l'environnement n'est plus seulement l'affaire des verts. À partir du jour où les pays les plus développés commencent à investir massivement dans la modernisation de leurs installations, elles acquièrent une avance technologique déterminante, à la fois sur le marché des échanges de crédits de GES dont nous sommes absents, et sur celui de la productivité tout court où notre retard est déjà considérable. Il y a des limites à ne penser qu'en terme de marge de profit par baril extrait du sol, comme le font les pétroliers et le gouvernement de l'Alberta. La bataille pour Kyoto n'est pas celle du retour à la chandelle, c'est celle de l'entrée du Canada dans le nouveau siècle.

j.rsansfacon@ledevoir.com

La réduction chinoise

Depuis une semaine, la Chine inquiète davantage qu'appravant. Le Japon et les États-Unis au premier chef, on s'en doute, mais également l'Australie, la Russie et bien d'autres pays. Et ce, non pour des raisons économiques, mais bien militaires. Car l'empire du Milieu vient de réussir son premier lancement de missile anti-satellites en réduisant en miettes un engin dont la fonction était météorologique.

Jusqu'à présent, seuls les États-Unis et la Russie maîtrisaient toutes les étapes nécessaires à la destruction d'objets dans l'espace. La Chine ayant rejoint ce club très sélect, on s'attend évidemment à une course à l'armement dans cette sphère. Selon les experts en sujets militaires, les États-Unis vont vraisemblablement donner une impulsion nouvelle à leur programme d'extermination au laser. La Russie? Elle va probablement déposséder les plans en la matière qu'elle avait abandonnés en... 1982!

Les facteurs évoqués pour expliquer cette première chinoise sont au nombre de deux. Un, tout le monde s'accorde sur le fait que le refus répété de l'administration Bush de ne pas signer un traité interdisant ce type d'opérations, combiné à son ambition plus ample ou ferme à cet égard que celle de Clinton, a convaincu Pékin de se lancer dans la partie. Deux...

Deux, le Japon. Avant la modernisation du pays voulue par l'empereur Meiji en 1868, la Chine domina le continent asiatique beaucoup plus souvent que le Japon. Depuis lors, c'est l'inverse. Aujourd'hui, ces pays estimant chacun avoir vocation à être LA puissance de la région, on est à la croisée des chemins. Signe des temps, au cours des dix-sept dernières années, la Chine a augmenté son budget militaire de 10 % ou plus tous les douze mois.

La volonté clairement affirmée de Pékin d'imprimer son influence sur toute la région a bien évidemment provoqué une réaction tout en muscles du Japon. Ainsi, le 30 novembre dernier, l'Agence de défense a été transformée en un véritable ministère de la Défense. C'est à souligner, le projet de loi présenté à cet effet a été adopté à l'unanimité. On ne sera pas étonné d'apprendre que ce changement va s'accompagner d'une hausse du budget.

Qui plus est, le nouveau premier ministre nippon, Shinzo Abe, réputé pour être plus nationaliste que son prédécesseur, juge que la dénucléarisation de l'archipel étant un concept obsolète, il faut que le pays se lance dans un vaste débat sur la question. Dans le cas où ce débat se conclurait dans le sens souhaité par Abe, le Japon, très au fait de tout le processus atomique, serait en mesure de posséder rapidement la bombe.

Enfin, lors de sa toute récente tournée européenne, le chef du gouvernement japonais a fait un détour par le siège de l'OTAN. Il s'agit là d'une première dans les annales japonaises. Toujours est-il que, au cours des ces rencontres avec ses homologues, il a multiplié les offres de service tout en exprimant son désir que les Européens maintiennent l'embargo sur la vente d'armes en Chine décrié après le massacre de Tiananmen. Bref, l'horizon militaire de l'Asie s'annonce très encombré.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSTAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

HILLARY CLINTON SE LANCE DANS LA COURSE...



LETTRES

L'autre moitié du Québec

Madame Denise Bombardier,

Je fais partie de ce que vous appelez «l'autre moitié du Québec», de tous ces gens qui ne baignent pas dans la culture de masse. En vous lisant, je me suis reconnu. Pour bien des gens, je suis un marginal: je m'intéresse à la lecture d'ouvrages sérieux en psychologie, en histoire, en théologie, en sciences politiques et en sociologie. Pour m'informer, je lis les journaux et magazines haut de gamme. Je déteste le style de *Journal de Montréal* et j'adore ceux de *Monde*, *du Devoir* et de *l'Osservatore Romano*.

Je déteste m'informer à la télévision. C'est fou de penser que les nouvelles des bulletins de TVA et de TQS, mot à mot, couvrent à peine une demi-page de tabloïd. Ce n'est pas assez pour moi. Nous sommes mieux avec le quotidien *Métro*. J'aime la musique jazz, classique, sacrée et gospel. Avez-vous déjà écouté les disques des moines et moniales de la Fraternité monastique de Jérusalem qui habitent avenue du Mont-Royal ou ceux d'Alain Lefevre et de Marie-Nicole Lemieux?

J'écoute peu la télévision et les humoristes à la mode m'énervent à cause de leur langage vulgaire. Je m'ennuie de Sol et de son humour intelligent. De plus, je suis un catholique qui fréquente au moins une fois par semaine une église, sans toutefois tomber dans un vieux conservatisme. Du côté politique, je m'intéresse aux partis politiques qui se préoccupent de santé, des marginaux, dont les enfants malades, leurs familles et les personnes âgées, et d'environnement.

Jadis, j'ai été membre du Nouveau Parti démocratique du Canada (NPD) et, aux dernières élections, j'ai voté pour le Parti Vert (12 % de la population a fait comme moi). Actuellement, j'ai à l'œil Stephen Harper. J'attends de voir s'il était sérieux quand il a fait son *mea culpa* en faveur de l'environnement, au début de janvier. Enfin, j'observe sérieusement Stéphane

Dion. Il pourrait me convaincre de voter pour la première fois en faveur du Parti libéral à cause de son appui au protocole de Kyoto et de son plan environnemental. Madame, je vous remercie de penser à nous, «l'autre moitié du Québec».

Benoît Voyer

Montréal, janvier 2007

Que veulent les Québécois?

On refuse les hausses d'électricité qui, pourtant, auraient été un excellent incitatif pour réduire sa consommation, en plus de nous permettre de vendre les surplus au prix du marché. Et puis, on n'est pas sans savoir qu'on se maintient toujours dans le peloton de tête de la consommation d'énergie pour les pays les plus industrialisés. Bel exemple! Quand je pense qu'on s'intéresse en plus à la consommation d'énergie en Chine!

Chaque année, dès novembre, on revient à une consommation superflue d'éclairage de pacotille avec les «tites-lumières-des-fêtes», quand ce ne sont pas les terrains et façades complètes des maisons qui sont illuminés jusqu'à tard dans la nuit. Et les piscines chauffées! Et les spas fonctionnels dix mois par année! D'un autre côté, nos municipalités revoient en entier leur système d'éclairage pour freiner la pollution lumineuse et réduire leur consommation. Paradoxe, non?

Pour faire face à ce statu quo, on reprend le développement hydroélectrique — parce qu'il faut quand même songer à des moyens pour se sortir la tête de l'eau, pour éviter de racheter l'énergie que l'on vend ailleurs pour faire face à nos pics de consommation, et tant qu'à faire, prévenir le naufrage des finances publiques pour ne pas vider davantage nos poches. Peut-être aussi, pour parvenir à se constituer un «ti-bas-de-laine». Mais non, ça chiale encore! Schizophrène, le peuple québécois?

Ben alors, on fait quoi, là? Y a-t-il moyen de vieillir un peu? De se sortir d'une adolescence dorée? De se responsabiliser en faisant face aux diverses problématiques qui nous confrontent? Une bande de nonbrillistes, ces Québécois!

Et dire que dans le monde, plusieurs, en plus de ne rien avoir, en prennent plein la gueule chaque jour!

Kathleen Dubreuil

Québec, le 15 janvier 2007

Le triomphe facile des multinationales de la pilule

Ainsi, le sort en est jeté; les compagnies pharmaceutiques pourront gonfler le prix de leurs médicaments grâce au ministre de la Santé du Québec, Philippe Couillard. Histoire de s'accorder au reste de l'Amérique... la belle affaire! Et qui va payer encore pour ce libéral «ajustement»? Bien évidemment, des diabétiques insulino-dépendants comme moi, lesquels vont se farcir la hausse assurée des coûts.

Ah, ces bonnes vaches à lait de diabétiques! Savez-vous qu'en plus d'avoir hérité d'une maladie chronique qui ne faisait pas partie de mon plan de carrière, je dois PAYER pour être malade? Oui. EN PLUS de ce que paie pour moi la RAMQ, je paie ma part (la franchise) pour mon insuline et tous les bidules qui régissent le taux de sucre dans le sang: aiguilles, bandelettes, etc. Cette réalité n'a pas l'air de déranger ni le ministre et encore moins ces compagnies pharmaceutiques qui font la pluie et le beau temps, à nos frais.

En un mot comme en mille, ce dégel annoncé est une véritable trahison. C'est le triomphe facile des multinationales de la pilule sur les malades chroniques. Merci, M. Couillard, je vais m'en souvenir.

Renald Tremblay

Montréal, le 18 janvier 2007

LIBRE OPINION

Péril pour les cliniques externes de pédopsychiatrie

SYLVAIN DE PLAEN
NICOLE NADEAU

Pédopsychiatres, Clinique externe de pédopsychiatrie, Hôpital Sainte-Justine

Nous joignons nos voix à celles de nos collègues pédopsychiatres de Québec ainsi qu'à celle du président de l'Association des médecins psychiatres du Québec, cités récemment dans *Le Devoir* («Les Psychiatres s'insurgent», 15 janvier 2007), pour dénoncer le *Plan d'action en santé mentale 2005-10* du ministre de la Santé Philippe Couillard.

Constatant, tout comme nous d'ailleurs, l'insuffisance des ressources en santé mentale de l'enfant, le ministre a cru bon y remédier en sabrant les équipes de pédopsychiatrie (les deuxième et troisième ligne) pour aller garnir les équipes de santé mentale de la première ligne: déshabiller Pierre pour habiller Jacques.

Au cours des dernières années, nous avons eu à travailler dans un réseau de santé mentale de plus en plus dépourvu des ressources nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins des enfants qui consultent nos cliniques externes de pédopsychiatrie. Cette situation a entraîné une restriction toujours plus grande des services offerts, tant en matière de disponibilité que de durée, chaque équipe comptant sur une autre pour assurer ce moyen ou long terme dont plus personne ne semble pouvoir prendre la responsabilité.

Nous estimons avoir fait des efforts considérables afin de rentabiliser l'utilisation des ressources humaines disponibles et d'articuler nos services spécialisés de pédopsychiatrie avec ceux de la première ligne, c'est-à-dire les

CLSC, le réseau scolaire et les services sociaux. Le *Plan d'action en santé mentale* ne reconnaît pas ces efforts et impose de façon unilatérale des compressions de personnel spécialisé au sein même des cliniques externes de pédopsychiatrie.

Expertise mise à mal

Grâce à nos équipes de professionnels très qualifiés, nous avons développé une expertise tant dans la dispensation de soins directs en pédopsychiatrie que dans le travail de liaison (les soins indirects) entre la pédopsychiatrie et la première ligne. Le maintien de la qualité et de l'expertise des cliniques externes de pédopsychiatrie dépend du bon fonctionnement de nos équipes multidisciplinaires, condition essentielle pour travailler la complexité de nos situations cliniques.

Pour pratiquer de façon adéquate et selon les standards de notre profession, nous avons besoin des professionnels des disciplines connexes que sont la psychologie, la neuropsychologie, l'orthophonie, l'ergothérapie, la psychomotricité, le service social, la psychopédagogie, la psychoéducation, tant pour diagnostiquer que pour traiter nos patients. Ces professionnels sont essentiels à notre fonctionnement, ils sont nos équipements spécialisés. Demanderait-on à un neurochirurgien de continuer à opérer tout en le délestant de son plateau technique?

Comment pouvons-nous assister au démantèlement de nos équipes de professionnels et à la perte d'une expertise unique sans nous indigner? Comment ferons-nous pour recevoir des enfants toujours plus atteints dans leur fonctionnement, donc nécessitant davantage de

temps et d'expertise professionnelle, si nos services sont ainsi dégrainés?

Nos professionnels ne doivent pas aller combler des ressources déficientes, mais plutôt servir d'appui aux intervenants de première ligne tout en conservant leur implication dans nos services, condition essentielle au maintien de notre propre fonctionnement.

Spécialité fragile

La pédopsychiatrie demeure une spécialité fragile, trop souvent remise en question. Pourtant, nous savons que les problèmes non traités pendant l'enfance et l'adolescence peuvent persister jusqu'à l'âge adulte et entraver sérieusement le fonctionnement des individus atteints.

À notre avis, c'est le maintien même de notre champ de travail qui risque de se trouver compromis par le plan d'action du ministre Couillard. En restreignant de plus en plus le rôle de pédopsychiatre à celui de consultant, dépourvu de l'expérience et de la responsabilité du suivi clinique, ce plan d'action appauvrira notre discipline plutôt que de l'enrichir, et ce, au détriment des patients.

Les services aux enfants ne doivent pas faire l'objet d'une expérimentation au nom d'une idéologie qui semble opposer la notion de santé mentale à celle de pédopsychiatrie, sans tenir compte de la complexité des réalités cliniques auxquelles nos équipes de pédopsychiatrie sont quotidiennement confrontées et des besoins des premiers concernés, nos jeunes patients et leurs familles. Le *Plan d'action en santé mentale* vise la mauvaise cible en attaquant les équipes de pédopsychiatrie plutôt que le manque chronique de ressources destinées aux enfants en difficulté.

IDÉES

Accommodement raisonnable

Le débat n'est pas réservé aux Montréalais

ÉRIC DUHAIME
Consultant auprès de partis politiques marocains et mauritaniens et ex-conseiller politique de Mario Dumont

Selon la ministre québécoise de l'Immigration et des Communautés culturelles, madame Lise Thériault, les positions de l'Action démocratique du Québec sur l'accommodement raisonnable s'expliquent parce que «Mario Dumont n'a pas eu le loisir ou le plaisir d'être en contact régulièrement avec des immigrants».

En voulant ainsi attaquer le projet de l'ADQ de doter le Québec de sa propre constitution afin d'encadrer les accommodements jugés de plus en plus déraisonnables et de définir nos valeurs communes, la ministre commet d'abord une grave erreur de fait. Mario Dumont, par sa vie personnelle et professionnelle, connaît très bien la réalité multiethnique du Québec. Des membres de sa propre famille sont venus d'ailleurs dans le monde s'installer et s'intégrer à la société québécoise. Il a lui-même étudié à l'une des universités les plus diversifiées du pays, l'université Concordia pour ne pas la nommer.

Mais ce qui est encore plus inquiétant et méprisant dans les propos de la ministre libérale de l'Immigration est qu'elle semble penser qu'il faut être Montréalais ou en contact quotidien avec les communautés culturelles

pour avoir une opinion sur ce sujet. Madame Thériault ouvre ainsi un débat qui risque de s'imposer comme l'un des thèmes de la prochaine campagne électorale: l'accommodement consenti à nos minorités est-il un débat réservé aux seuls Montréalais? Allons-nous laisser Montréal devenir une «société distincte» par rapport au reste du Québec? Les valeurs communes partagées par la majorité des Québécois doivent-elles se folkloriser et n'être réservées qu'aux régions éloignées?

Le nouveau clivage

Si, à une certaine époque, le débat sur la différence montréalaise portait sur la langue, il se déplace aujourd'hui clairement vers des clivages culturels et religieux. Certains Marocains ou Algériens maîtrisent aussi bien sinon mieux que nous la langue de Molière. Là n'est plus la question et l'objet du litige.

Il aurait été inacceptable d'affirmer à l'époque des débats sur les lois 22 ou 101 ou 122 que seuls ceux qui sont en «contact régulier» avec des anglophones peuvent émettre leurs opinions ou que celles-ci ont plus de valeur. La même logique s'applique aujourd'hui au sujet du délicat débat sur les accommodements raisonnables. Tous les Québécois sont interpellés et doivent participer aux débats. Montréal fait encore partie du Québec, Madame la ministre!

Finalement, en désespoir de cause, la ministre Thériault a aus-



ARCHIVES LE DEVOIR
La ministre québécoise de l'Immigration, Lise Thériault

si blâmé l'ADQ de ne pas avoir envoyé un parlementaire à la commission chargée de consulter la population sur cette question. Alors là, on ne tombe plus dans les erreurs de faits, ni le lancement d'un débat mais dans la pure mauvaise foi. Le Parti libéral du Québec et le Parti québécois ont quotidiennement, depuis près de quatre ans, tout fait pour empêcher l'ADQ d'être un groupe parlementaire reconnu. Dans un des gestes les plus antidémocratiques de notre histoire politique et malgré les précédents, libéraux et péquistes ont baïonné les représentants de près d'un Québécois sur cinq à l'Assemblée nationale.

Par quelle logique peut-on aujourd'hui accuser les baïonnés de ne pas s'être exprimés, sans même leur avoir consenti «d'accommodements raisonnables»?

Les nouveaux mercenaires de l'information

MARC-FRANÇOIS BERNIER

Professeur agrégé, Coordonnateur du programme de journalisme, Université d'Ottawa

Une des leçons qu'il faut retenir du débat confus entre accommodements raisonnables et racisme qu'a volontairement allumé l'empire Québecor et son sondeur de prédilection Léger Marketing, c'est que les journalistes et commentateurs patentés de Québecor se comportent de plus en plus comme des mercenaires incapables de critiquer leurs égarements.

Il faut avoir lu l'ensemble des textes consacrés aux différentes questions de ce sondage pour constater qu'à aucun moment les nombreux journalistes affiliés à Québecor n'ont songé à remettre réellement en question la définition même du mot «racisme» que le sondeur a librement utilisé.

Il y avait pourtant beaucoup à dire tant sur les définitions retenues (on confond racisme avec et inconfort par rapport aux autres cultures notamment) que sur la répartition des réponses et la tournure générale des questions. Ces imperfections ont miné la validité de l'exercice au point que toute interprétation devenait dénuée de fondement.

Réaliser un sondage scientifique en suivant toutes les règles de l'art n'aurait pas coûté plus cher à l'empire Québecor. Il aurait cependant créé de remous et réduit considérablement les retombées commerciales et médiatiques de l'exercice, car les résultats, probablement plus nuancés, auraient été moins facilement exploitables à l'écran et sur papier.

Devant le silence des nouveaux mercenaires de l'information et de l'opinion tout dévoués à la cause de leur employeur, les critiques sont venues de l'extérieur. On a même vu des textes dans *Le Journal de Montréal* pour attaquer ces critiques. En somme, hors de Québecor point de salut! Pour paraphraser un thème déjà débattu par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, les médias sont-ils les nouvelles Églises et leurs journalistes les nouveaux curés?

Ce dernier épisode s'ajoute à bien d'autres, dont celui des fameuses analyses de l'eau des piscines publiques de l'été 2006. Déjà, les journalistes de Québecor avaient réprimé tout esprit critique afin de ne pas nuire à l'impact médiatique et commercial de ces stratégies de marketing où l'on invente

le scoop, à défaut de le découvrir au terme d'une enquête au-dessus de tout soupçon.

Suivre les mots d'ordre

Pour l'observateur des médias, ce comportement de groupe est troublant. Il faut en effet s'inquiéter quand ceux qui ont choisi de faire un métier reposant avant tout sur la liberté d'expression, et qui nous psalmodient l'évangile de la diversité de l'information, acceptent de suivre aveuglément les mots d'ordre de leur employeur. Comment est-il possible que des dizaines de gens reconnus pour leur franc-parler et se disant jaloux de leur liberté de critiquer puissent ainsi chanter à l'unisson la même partition sans interroger ceux qui manient la baguette?

Il faut par ailleurs reconnaître que les motivations des concurrents doivent aussi être remises en question quand ils critiquent les initiatives de Québecor. D'une certaine façon, cela rend la situation encore plus inquiétante. Sommes-nous en voie de nous retrouver dans un système médiatique où chacun embrigade ses journalistes et collaborateurs afin d'attaquer et affaiblir le concurrent, imposant du même coup un esprit de clan typique des groupes idéologiques?

Une telle possibilité est à la fois incompatible avec la liberté d'expression des individus et menace gravement l'intégrité professionnelle des journalistes. Comment prendre au sérieux leurs revendications en matière de liberté de presse et de droit du public à l'information quand eux-mêmes sont en quelque sorte complices d'une forme de censure ou se complaisent dans des conflits d'intérêts systémiques?

Pour ceux qui se sont inquiétés des possibles excès de la concentration et de la convergence des médias d'information, de tels épisodes n'ont rien de rassurant, car ils démontrent le pouvoir réel que les conglomerats médiatiques ont d'influencer les débats publics en fonction de leurs intérêts corporatistes. On peut penser que l'intérêt médiatique s'impose devant le déclin du principe qui consiste à œuvrer pour l'intérêt public.

Il faut craindre que la situation ne favorise une escalade de conflits entre mercenaires des grands groupes de presse du Québec où chaque journaliste et commentateur aurait l'obligation de suivre la «ligne du parti». De plus en plus, nous avons besoin de lieux de recherche et de débat où l'on puisse analyser de façon critique, rigoureuse et indépendante les pratiques médiatiques qui influent grandement sur la qualité de notre vie démocratique. Il semble que les entreprises de presse soient peu enclines à assumer cette tâche.

Le Passage du Nord-Ouest n'est pas une future autoroute maritime

FRÉDÉRIC LASSERRE

Directeur d'une équipe de recherche sur la géopolitique de l'Arctique à l'Institut québécois des hautes études internationales, Département de Géographie, université Laval et chercheur à la Chaire Raoul-Dandurand de l'Université du Québec à Montréal*

Naviguer dans les eaux du Passage du Nord-Ouest fin octobre, dans la brise-glace de recherche canadienne Amundsen, permet de mesurer l'ampleur des changements du couvert de glace: au lieu d'une banquise étendue et épaisse, ce sont souvent des eaux libres de glace que le navire a croisées. Ce constat souligne la perspective que la saison de faible couverture de glace s'étende dans le temps, de juin à octobre, et donc de voir la navigation se développer dans la région.

Une navigation accrue poserait en termes directs la question de la souveraineté du Canada dans la région, car plus de navires, de capacité de navigation arctique variable, exigeraient que la Garde côtière soit en mesure de réglementer l'accès aux eaux de l'Arctique canadien: en cas d'échec, c'est tout l'argumentaire sur la souveraineté canadienne sur ces eaux qui s'effondrerait.

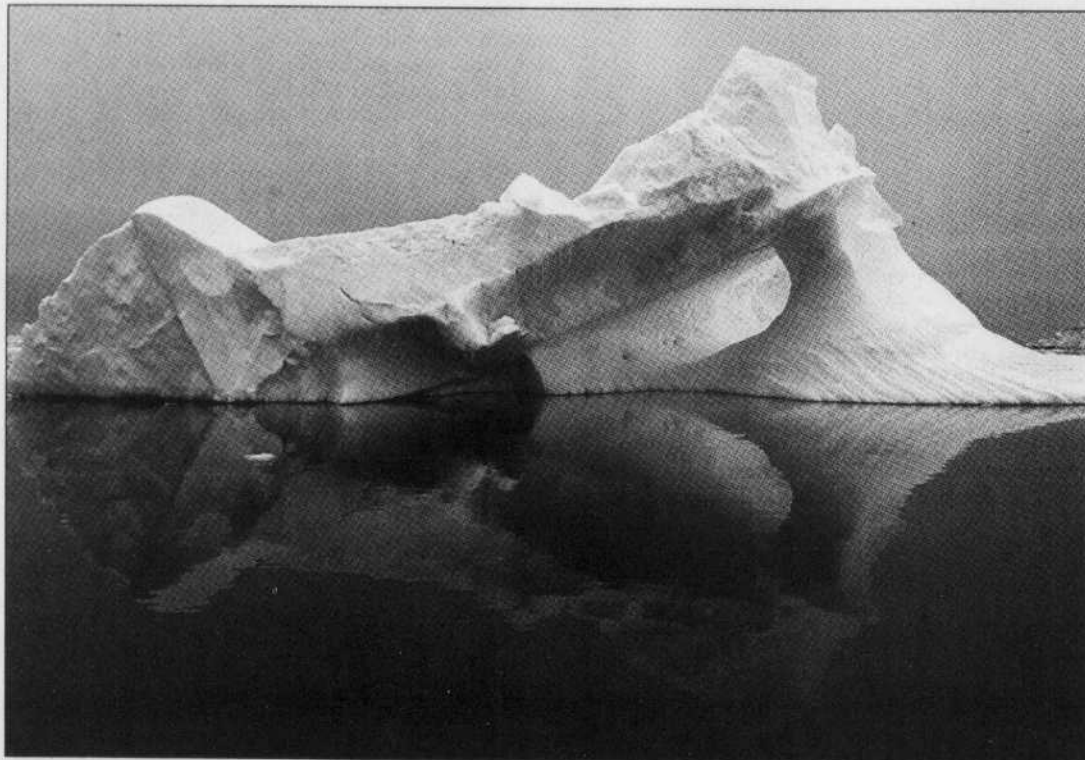
Mais qu'en est-il vraiment? Verra-t-on, bientôt, un nombre élevé de navires croiser dans les eaux du Passage?

Trafic de conteneurs: la régularité avant tout

Certes, cette route permet un trajet plus court de 7000 km environ entre l'Europe et l'Asie, donc un gain de temps et d'argent sur les frais de carburant et d'équipage. Cependant, plusieurs facteurs devraient inciter à la prudence avant d'annoncer d'un futur déferlement de navires dans cette région.

Tout d'abord, il faut savoir que les compagnies maritimes de marchandises conteneurisées fonctionnent en mode «juste-à-temps»: elles ne vendent pas juste le transport, mais aussi un délai de livraison précis. Passer par le Passage permet de réduire la distance mais, en été, il peut toujours y avoir des glaces dérivantes, poussées par les vents et les courants, qui pourraient bloquer tel ou tel détroit ou forcer un navire à ralentir considérablement son allure: le transit pourrait ainsi se révéler plus long que ce que laisse croire la distance réduite, voire impliquer des retards qui coûtent fort cher en pénalités financières et, surtout, une fiabilité écornée auprès des clients dans une industrie très concurrentielle.

De plus, naviguer en hiver demeurerait impossible, ce qui implique, deux fois par an, de modifier



SOURCE JEAN LEMIRE
La fonte de l'inlandsis du Groenland pourrait envoyer de très nombreux icebergs dans la baie de Baffin, rendant la navigation durablement plus dangereuse.

les itinéraires logistiques, un processus complexe, donc qui coûterait cher aux affréteurs. Investir dans des navires à coque renforcée coûte aussi fort cher, et cet investissement doit permettre d'espérer un amortissement rapide, faute de quoi la rentabilité attendue sera très réduite.

Il faut également un équipage expérimenté (vu les forts courants de marée, les hauts-fonds) et des équipements spécifiques si l'on veut naviguer sans escorte de brise-glace: projecteurs nocturnes, radar puissant, hélicoptère pour la reconnaissance préalable des détroits...

On ne peut donc pas s'attendre à voir ce type de bâtiment naviguer prochainement, de façon régulière, dans les eaux arctiques.

Dérive des glaces

Le transit de pondéreux (céréales, minerais...), qui ne repose pas autant sur une date précise de livraison, pourrait plus facilement emprunter le Passage dans sa partie méridionale, avec des navires peu renforcés, mais la profondeur des détroits impose de recourir à des cargos de taille réduite (tirant d'eau de 13 m maximum par le détroit de Dease).

Le transit par les chenaux plus profonds des détroits de McClure ou du Prince de Galles pose la question de savoir à quel rythme cette région se libérera de ses glaces pluriannuelles, et comment les morceaux de la banquise permanente polaire, à l'ouest, dériveront lorsqu'elle se désagrègera. Une controverse se fait jour à ce sujet: seront-ils poussés vers l'Archipel arctique par les courants de la gyre de Beaufort ou demeureront-ils dans l'océan Arctique?

De même, la fonte de l'inlandsis du Groenland pourrait envoyer de très nombreux icebergs dans la baie de Baffin, rendant la navigation durablement plus dangereuse.

Le Passage du Nord-Ouest, de plus, devra faire face, pour le trafic de transit, à la concurrence de la Route maritime du Nord, au nord de la Sibérie. D'une distance comparable à celle du Passage du Nord-Ouest, cet itinéraire bénéficie de la présence de brise-glace russes beaucoup plus puissants, de ports en eau profonde échelonnés le long du trajet, d'un savoir-faire russe plus développé, et d'une fonte des glaces estivale bien plus importante que dans l'Arctique canadien. En rythme décennal, celui-ci a vu la surface des glaces baisser

de 1,6 %, tandis que l'Arctique russe a perdu 12 % de son couvert de glace par décennie depuis 1979.

Les chantiers navals d'Akers Finnyard, en Finlande, un des principaux producteurs de brise-glace et de cargos à capacité arctique, voient affluer les commandes de navires à coque renforcée; mais ils sont destinés au Passage du Nord-Est, pas du Nord-Ouest.

D'autres facteurs d'expansion du trafic maritime

Un autre potentiel de navigation réside dans l'exploitation des ressources naturelles de l'Arctique. On sait qu'il s'y trouve des gisements de zinc, de fer, de plomb; on pense y découvrir des gisements d'or, de diamants, de pétrole et de gaz, selon les informations géologiques disponibles, et comme il en existe déjà sur la partie continentale de l'Arctique.

Les gisements d'or et de diamants, dont le produit final est peu volumineux, seront certainement exploités; mais les mines de métaux de base et les gisements d'hydrocarbures devront se révéler très rentables, car les coûts de mise en œuvre de telles exploitations sont considérables: construire un port dans une région de forte marée, ouvrir une route d'accès à la mine, développer les infrastructures d'hébergement, déposer à l'avance les sommes destinées à la dépollution du site à sa fermeture, transporter les minerais extraits... supposent des coûts mondiaux durablement élevés. Il est possible que l'on y arrive prochainement, mais, à l'heure actuelle, les gisements arctiques ne justifient pas encore des investissements majeurs pour leur exploitation.

Le tourisme constitue un secteur en pleine expansion: des compagnies touristiques emploient des brise-glace pour ou ont acheté des paquebots à coque renforcée pour exploiter le potentiel touristique du mythe du Passage du Nord-Ouest. Leur nombre augmente rapidement, mais, compte tenu du coût individuel de ces voyages, on ne peut s'attendre à ce que le nombre de ces croisières augmente indéfiniment.

Depuis le premier transit réussi du Passage du Nord-Ouest en 1906, seulement 104 passages avaient été effectués en 2005. Peu de navires commerciaux figurent dans la liste de ces navires et, à une exception près, les seuls à avoir effectué le transit étaient des navires touristiques.

La fonte estivale de la banquise va probablement modifier cette situation et induire un développement de la navigation dans l'Arctique. Mais il importe de ne pas exagérer l'ampleur annoncée de ce mouvement, car des contraintes à la navigation demeurent, malgré les changements climatiques, dans ces régions éloignées.

*L'auteur est de retour d'un voyage dans l'Arctique sur l'Amundsen.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (communisme) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information économique: Gilles Paré (directeur); Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantiera, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

En représailles des attentats du 11-Septembre

Edmonton — Le Canada combat les talibans en Afghanistan en représailles des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis qui ont tué au moins 3000 personnes, incluant 25 Canadiens, a affirmé samedi le ministre de la Défense nationale, Gordon O'Connor. M. O'Connor a fait cette déclaration lors d'un symposium auquel prenaient part quelque 200 personnes, parmi lesquelles de nombreux militaires. Sous les applaudissements de la foule, le ministre a rappelé que 25 Canadiens avaient perdu la vie au World Trade Center, à New York, il y a cinq ans. Il a ajouté que le gouvernement précédent et celui actuellement en place à Ottawa ne permettraient pas que des Canadiens soient tués sans représailles. — PC

BLOC

SUITE DE LA PAGE 1

services de réadaptation, une clinique dentaire, un centre de conditionnement physique et une entreprise pharmaceutique américaine y ouvriront leurs portes au cours des prochains mois. Une deuxième phase de développement est prévue qui permettra d'offrir de l'hébergement à la clientèle.

«C'est du privé selon les standards publics, comme un hôpital. [...] Nous sommes le prototype de ce que recherche le ministre», a affirmé au Devoir le D^r Fernand Taras, instigateur de ce projet et actionnaire principal du bloc opératoire.

Le projet a démarré il y a un an et demi au moment où la Cour suprême du Canada statuait dans l'affaire Chaoulli que l'interdiction de l'assurance médicale privée était contraire à la Charte québécoise des droits et libertés. Devant l'obligation de se conformer au jugement du plus haut tribunal du pays, le gouvernement du Québec a adopté la Loi sur les services de santé et les services sociaux (loi 33) à la mi-décembre. Ainsi, la création de cliniques privées affiliées spécialisées dans le remplacement de la hanche ou du genou ainsi que dans les chirurgies de la cataracte est autorisée. Le coût des opérations dans ces cliniques sera assumé par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le D^r Taras a expliqué que les services de santé qu'il offre prendraient cette voie. Mais, pour l'heure, le complexe de soins doit «asseoir sa raison d'être». Toutefois, le D^r Taras et son équipe espèrent obtenir rapidement une entente d'affiliation avec un centre hospitalier.

«L'arrêt Chaoulli a permis un débat public et a ouvert la possibilité de développer un système complémentaire. C'est la reconnaissance d'un certain nombre d'activités comme celles-là. Mais il y a une maturation à avoir avec la loi 33; il faut apprendre à vivre avec ça», a indiqué le D^r Taras.

Lorsque Le Devoir a visité les lieux jeudi dernier, des employés s'affairaient en vue de l'ouverture de la clinique de médecine familiale. Derrière la porte voisine où l'on retrouve le bloc opératoire, quelques boîtes s'entassaient encore dans un coin. Mais les salles d'opération sont déjà en activité depuis une semaine. D'ailleurs, trois clients patientaient dans la salle d'attente.

Le D^r Taras et Sylvie Malouin, directrice du bloc opératoire, parlent avec enthousiasme du complexe, en général, et des installations de chirurgie, en particulier. On compte cinq salles d'opération dont deux de niveau 1, c'est-à-dire avec la *ne plus ultra* de la stérilisation. Et comme un leitmotiv, le D^r Taras et Mme Malouin soutiennent que tout correspond aux normes hospitalières, et même plus. «C'est neuf ici. Il n'y a pas de problèmes de champignons et de mauvaise ventilation», lance Mme Malouin.

La «culture d'entreprise» est axée sur le contrôle de la qualité dans ses moindres détails. «C'est un peu comme un ISO-santé», fait valoir le D^r Taras. Un comité de médecins est mis en place dans cette optique. Les sarraus qui porte le personnel sont munis d'une puce électronique qui, après un certain nombre de lavages, détermine qu'il est temps de les remplacer.

«On a mis l'accent sur la sécurité clinique afin d'éviter les infections. Les risques sont quasi inexistantes ici», assure le D^r Taras.

L'offre de services haut de gamme s'illustre également dans le choix du corps médical, dit le D^r Taras. Ainsi, la sélection des médecins se fait après une enquête afin de s'assurer que le dossier professionnel de chacun est sans tache. On mise également sur la stabilité de l'équipe. On compte trois anesthésistes, dont l'un spécialisé en pédiatrie.

Les services étant semi-privés, cela signifie que la RAMQ paie les médecins et que la facture des frais afférents est assumée par les patients. Ces derniers paient donc le temps opératoire, les frais de laboratoire, l'infrastructure administrative et les coûts du personnel. Pour une hernie inguinale, un client devra déboursier environ 1300 \$, mais ne connaîtra aucun délai d'attente, rappelle le D^r Taras.

Ce dernier parle également de soins intégrés. Le lien entre chaque unité de services sera le dossier des patients. Tout sera informatisé et pourra circuler afin qu'aucun élément de l'état de santé des patients n'échappe à un médecin, que ce soit le psychiatre, l'omnipraticien ou le chirurgien. Pour compléter les services, une entente pour la radiologie a été établie avec la clinique privée René-Laënnec située à proximité.

Ce nouveau complexe n'est d'ailleurs pas complètement isolé. Il est situé dans ce qui ressemble de plus en plus à un quartier de la santé privée avec entre autres la clinique MD-Plus, dont les médecins n'acceptent pas la carte soleil, et le centre Beaumont où loge notamment Algorithme Pharma. Tout cela longe la voie ferrée de la gare de triage d'Outremont que l'Université de Montréal a achetée afin d'y aménager un campus consacré aux sciences de la vie.

Ce quartier érigé parmi les bien nantis de la société (Outremont et Mont-Royal) bénéficiera éventuellement de la construction d'une gare pour les trains de banlieue. Elle serait installée à proximité de la station de métro Acadie.

Quant au nouveau complexe de soins, il pourrait bien prendre de l'expansion avec la construction d'un deuxième étage où l'on trouverait des chambres. Progressivement, le complexe pourrait avoir toutes les caractéristiques d'un hôpital privé.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

services des sages-femmes, sans citer de chiffres. «Nous, on est clairement placés dans le développement de la profession de sage-femme au Québec dans tous les lieux d'accouchements selon le choix de la femme» que ce soit à l'hôpital, dans une maison des naissances ou même, dans certains cas, à la maison, a-t-il dit.

La nouvelle politique de périnatalité vise à faire en sorte que 7 % des femmes enceintes au Québec soient suivies par des sages-femmes. Cela représente quelque 5600 des 80 000 naissances annuelles au Québec. À l'heure actuelle, environ 1200 naissances ont lieu avec des sages-femmes au Québec — ou 1,5 % du total. Quelque 1000 naissances avec sages-femmes surviennent dans les maisons des naissances et le reste, à l'hôpital ou à domicile, selon le Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ).

La pratique des sages-femmes au Québec s'est développée depuis les années 70 et 80, mais la profession n'est reconnue que depuis septembre 1999. Elle est depuis soumise à un ordre professionnel. C'est en 1994 que le gouvernement autorisait le lancement de projets-pilotes qui ont mené à la création des maisons des naissances. Quatre-vingt-deux sages-femmes, toutes associées à des maisons des naissances, pratiquent aujourd'hui. Il s'en forme entre 10 et 15 par année à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

La première maison des naissances a ouvert ses portes à Gatineau en 1994. Les sept autres sont éta-

blies dans le quartier Côte-des-Neiges à Montréal, à Pointe-Claire, à Sherbrooke, à Saint-Romuald (Lévis), à Mont-Joli, à Povungnituk, en territoire inuit, et la dernière créée en 2003 à Nicolet.

Sise à Blainville, la maison des naissances des Laurentides sera inaugurée à l'automne. C'est un projet qui mijote depuis 14 ans et qui a nécessité la contribution de la municipalité qui a construit la maison à ses frais. Elle est ensuite louée par le Centre de santé et des services sociaux (CSSS). Rien n'est donc simple en la matière. D'autres projets sont en préparation, notamment à Montréal, dans le Plateau, et en Montérégie. Dans la région de Québec, une deuxième maison des naissances aura pignon sur rue à Limoilou l'an prochain.

Selon la présidente du RSFQ, Céline Lemay, la demande pour les services de sages-femmes excède l'offre dans beaucoup de régions. «À la maison des naissances de Côte-des-Neiges, par exemple, on refuse une femme sur deux. On pourrait ouvrir une deuxième maison des naissances sans problème à Montréal», a-t-elle indiqué.

Selon les projections citées par l'Office des professions du Québec, on prévoyait en 1998 que le Québec compterait 140 sages-femmes en 2006-2007 au lieu des 82 professionnelles qui offrent ce service à l'heure actuelle. En Ontario, plus de 350 sages-femmes exercent leur profession. Le gouvernement ontarien consacre à ce service quatre fois plus de fonds, soit plus de 44 millions, que le gouvernement du Québec.

NAISSANCE

En plus de l'ouverture de 20 nouvelles maisons des naissances, Philippe Couillard voudrait que se multiplient les expériences d'associations entre les sages-femmes et les milieux hospitaliers. La prochaine politique de périnatalité prévoit que 50 % des accouchements pratiqués par des sages-femmes se fassent en milieu hospitalier, alors que c'est plutôt l'exception à l'heure actuelle. La collaboration entre le milieu hospitalier n'est pas toujours facile compte tenu de la différence d'approche. Il ne faut pas voir dans l'accroissement du nombre de sages-femmes une «compétition avec les médecins», a soutenu M. Couillard. «Une grossesse normale, c'est un événement heureux, c'est un événement physiologique, un élément naturel de la vie. Ce qu'il faut, c'est que tout le monde collabore et qu'on soit prêt à intervenir dans les cas heureusement rares où il y a des complications et des difficultés.»

M. Couillard a cité un sondage qui laisse entendre que les trois quarts des femmes préfèrent accoucher à l'hôpital et que 10 % d'entre elles seulement choisiraient d'accoucher avec une sage-femme. Mais quand on offre aux femmes le choix d'accoucher en milieu hospitalier avec une sage-femme, ce nombre est beaucoup plus important, a signalé le ministre.

Selon le sondage Léger Marketing commandé en 2003 par le Collège des médecins du Québec, 12 % de la population estime qu'il est plus sécuritaire d'accoucher dans une maison des naissances qu'à l'hôpital.

Le Devoir

BAGDAD

SUITE DE LA PAGE 1

du gouvernement, après avoir reçu des garanties sur la satisfaction de ses demandes. «Nous allons participer de nouveau au processus politique», a déclaré un député du courant Sadr, Saleh Hassan Issa al-Ogaili, qui a participé à la séance parlementaire d'hier.

Le courant Sadr a obtenu la promesse de la discussion au Parlement «d'un calendrier de retrait des troupes américaines et que le gouvernement s'abstienne de renouveler le mandat des forces d'occupation sans en référer au Parlement», a-t-il ajouté.

«C'est un nouveau début», a commenté le président du parlement, Mahmoud al Machhadani au cours d'une conférence de presse. «Nous tenons à dire au monde entier que la résolution des problèmes de l'Irak passe par une solution irakienne, et que les autres doivent soutenir pareille solution.»

Le courant Sadr compte 32 députés sur 275 et contrôle six ministères et secrétaires d'Etat, mais il avait cessé de soutenir le gouvernement et boycottait le Parlement depuis le 29 novembre pour protester contre une rencontre entre le premier ministre Nouri al-Maliki et le président américain George W. Bush.

Résolution démocrate

C'est dans ce contexte que les parlementaires démocrates ont réaffirmé hier leur volonté de faire passer au Congrès une résolution condamnant la décision du président Bush d'envoyer plus de 20 000 soldats supplémentaires dans ce pays. Bien que non contraignante, cette résolution déposée mercredi est une manière de dénoncer vigoureusement le nou-

veau plan de George W. Bush et de le pousser à envisager d'autres options.

«Ce sera un message très fort si une majorité d'élus des deux bords affirme ne pas être d'accord avec l'augmentation de l'engagement militaire en Irak», a déclaré hier sur Fox News le sénateur Carl Levin, président de la commission des Forces armées.

Carl Levin a déposé la résolution avec son collègue Joseph Biden, le président de la commission des Affaires étrangères du Sénat et le sénateur républicain Chuck Hagel. Elle devrait être examinée par le Congrès en milieu de semaine.

Bush doit de surcroît prononcer demain son discours sur l'état de l'Union dans lequel il devrait défendre sa stratégie en Irak, mais aussi présenter ses priorités pour les deux dernières années de son mandat.

«Cette politique a été un échec depuis le début. Elle a été très mal pensée. Elle a été mal mise en œuvre. Et accroître l'engagement militaire maintenant n'est pas la réponse», a fait valoir Carl Levin sur Fox News.

«Le fait est qu'il y a une guerre civile», a déclaré Joseph Biden également sur Fox News hier. «C'est ce à quoi le président doit faire face. Et il le fait exactement de la mauvaise façon», a ajouté le sénateur. «Il n'écoute pas les militaires. Il n'écoute pas les anciens secrétaires d'Etat. Il n'écoute pas ses vieux amis. Il n'écoute personne mis à part [le vice-président Dick] Cheney, et Cheney a tout faux», a poursuivi l'élue démocrate du Delaware.

Lourdes pertes

En Irak, douze soldats américains ont péri samedi après-midi lorsqu'un hélicoptère Blackhawk s'est

écrasé pour une raison encore inconnue au nord-est de Bagdad. Dans le même temps, cinq soldats américains ont été tués et trois blessés dans la ville sainte chiite de Kerbala, à 110 km au sud de Bagdad. «Les assaillants portaient des uniformes de l'armée irakienne et de l'armée américaine, ils sont arrivés à bord de véhicules tout-terrain. C'est la première fois que ce type d'action se produit ici», a expliqué le gouverneur de Kerbala, Akil al-Khazaali.

La province de Kerbala, qui relève de l'autorité des soldats polonais de la Force multinationale, connaît peu de violences, mais l'attaque de samedi survient après une série d'arrestations de chefs de milices chiites. Quatre soldats et un Marine sont aussi morts samedi des suites de leurs blessures dans la province d'Anbar, foyer de l'insurrection sunnite, tandis que deux soldats sont morts dans l'explosion de bombes artisanales, à Bagdad et dans le nord. Enfin, un soldat du 105^e corps du génie, blessé dans l'explosion d'une bombe au passage de son véhicule dans le nord de l'Irak, a succombé à ses blessures.

Depuis l'invasion de mars 2003, au moins 3050 militaires américains et personnels assimilés sont morts en Irak, selon un décompte de l'AFP établi à partir des chiffres du Pentagone.

Hier, neuf Irakiens ont été tués dans des violences à Bagdad, où les corps de 29 personnes assassinées ont aussi été retrouvés, selon les services de sécurité. Un soldat britannique a par ailleurs péri hier matin dans l'explosion d'une bombe, près de Bassora, au passage de sa patrouille.

Agence France-Presse et Reuters

CÉZILLY

SUITE DE LA PAGE 1

les arguments économiques et sociaux qui ont mené la plupart des humains à devenir monogames.

Les mâles produisent des gamètes en très grande quantité aussi souvent qu'ils le désirent alors que les femelles n'en génèrent qu'un nombre restreint périodiquement. Il s'ensuit que les femelles n'ont besoin que d'un seul mâle pour fertiliser leurs œufs tandis que les mâles ont la capacité d'en féconder plusieurs. On comprend donc que les mâles pourraient maximiser la diffusion de leurs gènes en copulant avec plusieurs femelles.

Mais ont-ils vraiment intérêt à le faire? «Tout dépend des conditions économiques», répond le professeur Cézilly. «Ça ne sert à rien à un mâle de féconder de nombreuses femelles s'il n'y a pas assez à manger sur son territoire pour toutes ces femelles et leur progéniture. Ce mâle risque ainsi de ne produire aucun descendant. L'intérêt est nul. Il a plutôt intérêt à ne féconder qu'une femelle ou deux et à s'assurer que sa progéniture aura assez de nourriture pour se développer. On comprend donc le poids de la contrainte économique. Chez l'humain, c'est la même chose. Vous pensez vraiment qu'à Montréal, un homme pourrait entretenir six à huit femmes?»

«Il faut bien faire la différence entre le comportement sexuel et la manière dont on s'organise socialement pour la reproduction», souligne par ailleurs Frank Cézilly. «Les humains sont socialement et économiquement monogames. Mais, au cours de l'évolution, ils ont développé un certain goût pour le plaisir sexuel qui, chez certaines personnes, passe par la diversité tandis que, chez d'autres, il se savoure à travers la fidélité. Est-ce que l'un est mieux que l'autre?» Frank Cézilly ne croit pas que l'on puisse trancher. Le fait que l'on ait institutionnalisé la monogamie par le mariage n'a pas mis fin au comportement adultérin, fait-il valoir.

Chez les animaux

La monogamie est plutôt l'exception que la règle dans le monde animal. Et les espèces animales qui ont opté pour la monogamie présentent souvent un taux élevé de divorce. Dans la nature, le mode d'appariement le plus fréquent est de loin la polygamie: un mâle simultanément apparié à plus d'une femelle.

Inverse, la polyandrie où une femelle s'accouple à plus d'un mâle, est par contre très rare. On l'observe notamment chez les jacanas, une espèce d'oiseaux tropicaux, où les femelles sont plus grandes que les mâles et possèdent sur leurs ailes des ergots bien plus développés, qu'elles utilisent lors des

conflits les opposant à leurs rivaux pour accaparer les mâles qui prodiguent les soins aux petits.

Les oiseaux sont en grande majorité monogames probablement parce que le mâle peut difficilement se dérober, sinon il perdrait son investissement, soutient Frank Cézilly. «Après l'accouplement, l'assistance du mâle est importante. Il coupe les œufs avec la femelle ou va chercher la nourriture pour cette dernière et les petits. S'il déserte, toute la famille y perd. Par contre, chez les mammifères, une fois que la femelle a été fécondée, elle est équipée pour allaiter son jeune.» Chez 85 % des espèces d'oiseaux, autant le mâle que la femelle participent aux soins donnés à la progéniture.

Selon une étude mondiale comparant les variations sur le chromosome Y (qui n'est hérité que par la voie paternelle) à celles observées dans l'ADN mitochondrial (qui ne se transmet que par la voie maternelle), les populations humaines auraient été principalement polygynes jusqu'à un passé récent. Les chercheurs suivent le passage de la polygamie à la monogamie au moment où la diversité du chromosome Y s'est grandement accrue, il y a de cela environ cinq à dix mille ans.

Une évolution vers la démocratie

L'avènement de la monogamie découle d'une évolution des sociétés humaines vers la démocratie, fait remarquer Frank Cézilly. D'abord, le partage des tâches au sein des groupes a engendré la disparition des comportements despotiques où un chef de clan avait l'emprise sur toutes les femelles du groupe.

Les sociétés où chaque individu dépend de ces autres représentent une situation plus équilibrée. «À partir du moment où les sociétés se sont démocratisées, les données économiques ont changé. Il devenait intenable de réserver l'accès aux femmes à une poignée d'hommes. La monogamie s'est alors répandue», indique le chercheur.

Dans les sociétés traditionnelles, comme il s'en trouve encore en Afrique, notamment, où les femmes sont très dépendantes des hommes parce que ceux-ci possèdent les terres et les ressources, la polygamie demeure fréquente. «Dans ce cas-là, une femme qui désire des descendants préférera effectivement être la seconde ou la troisième épouse d'un homme qui a beaucoup de ressources, dont ses enfants vont bénéficier, plutôt que d'être l'unique femme d'un homme détenant peu de ressources. Il y a là un choix qui s'explique [encore une fois] économiquement.»

À partir du moment où les femmes, par l'éducation, ont eu accès au marché du travail, elles se sont émancipées et sont devenues moins dépendantes des hommes. La monogamie s'est raffermie, pour-

rait-on dire, devenant un pacte négocié. «Aujourd'hui, ce sont plutôt des alliances que l'on fait. La monogamie ne fait plus référence uniquement au rapport sexuel. Il s'agit d'un lien social qui s'organise dans le temps», indique Frank Cézilly.

Aujourd'hui, les couples se défient et les partenaires se réapprennent, ce qui fait dire aux spécialistes que les humains pratiquent une monogamie «sérielle». «Il n'y a pas grand-monde qui ait vécu toute sa vie avec la même personne, qui n'ait eu des rapports sexuels qu'avec la première personne connue», dit Frank Cézilly.

«L'adolescence et le début de la vie adulte constituent, au moins dans les sociétés occidentales, une période d'apprentissage par essais et erreurs, marquée par une succession de relations émotionnelles ou de liaisons plus ou moins éphémères avant de se fixer et de se marier. La monogamie n'est pas figée. On vit une relation monogame parce que c'est ce qui est le plus pratique à vivre, mais pas forcément avec la même personne tout le temps. Ruptures et divorces cadencent le pas de la monogamie humaine.»

L'idéal romantique, un fantasme?

L'idéal romantique n'est-il donc qu'un fantasme? «Il est vrai qu'il est très difficile de trouver la personne avec laquelle je serais bien sexuellement, avec qui je pourrais vivre au jour le jour sans jamais m'ennuyer et me fatiguer. Qui serait une complice, une amie, une maîtresse, confie Frank Cézilly. On sait très bien que la nouveauté compte dans la sexualité. Nous sommes des rares espèces animales pour lesquelles la sexualité a dépassé la fonction de procréation et qui prennent du plaisir dans la sexualité.»

Le quarantenaire Frank Cézilly considère la sexualité comme «un moyen de communication, un moyen de connaître autrui, de créer un lien plus intime, presque de confiance avec autrui». «Et donc, c'est toujours tentant de prolonger les relations que l'on a avec les gens par un contact sexuel sauf qu'on est aussi jaloux de l'exclusivité qu'on a dans la relation avec quelqu'un.»

«Dès qu'on voit son partenaire s'aventurer dans une relation extérieure, on se rend compte que notre relation avec cette personne-là va être diminuée; le temps ne se partage pas. De plus, ce n'est pas très facile à organiser économiquement. Ça tombe sous le sens qu'à partir du moment où on est engagé avec quelqu'un, on a envie de réciprocité. Toute relation est une affaire de coopération», conclut le chercheur.

Le Devoir

■ Lire autre texte en page A 2

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333

Par télécopieur 514-985-3360

Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399

Par télécopieur 514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344

Par télécopieur 514-985-3340

Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322

Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Par télécopieur 514-985-5967

Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346

Par télécopieur 514-985-3390